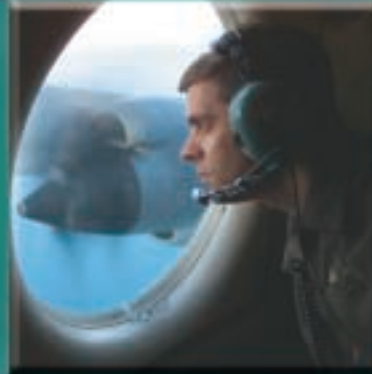




Défense  
nationale

National  
Defence

# À LA CROISÉE DES CHEMINS



Rapport annuel du  
Chef d'état-major de la Défense  
2001-2002



Canada

# Personnes-ressources pour obtenir de l'information

Ce document, et d'autres renseignements sur les Forces canadiennes, sont disponibles sur le site Web du ministère de la Défense nationale (D-NET), à l'adresse suivante : [www.forces.gc.ca](http://www.forces.gc.ca)

## Renseignements généraux

Directeur général — Affaires publiques  
Quartier général de la Défense nationale  
Édifice Mgén George R. Pearkes, 15 TN  
101, promenade du Colonel-By  
Ottawa (Ontario) K1A 0K2  
Téléphone : (613) 995-2534

*Nous vous invitons également à communiquer avec nos bureaux régionaux :*

## Région de l'Atlantique

[ndpao.atlantic@nb.aibn.com](mailto:ndpao.atlantic@nb.aibn.com)

*Adresse postale et pour les services  
de messageries :*

Bureau des affaires publiques  
de la Défense nationale  
Place Heritage Court  
95, rue Foundry, bureau 102  
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 5H7  
Téléphone : (506) 851-0556  
Télécopieur : (506) 851-0561

## Région des Prairies

[ndpaocal@nucleus.com](mailto:ndpaocal@nucleus.com)

*Adresse postale et pour les services  
de messageries :*

Bureau des affaires publiques  
de la Défense nationale  
220, 4<sup>e</sup> Avenue S.-E., bureau 163  
Calgary (Alberta) T2G 4X3  
Téléphone : (403) 974-2822  
Télécopieur : (403) 974-2829

## Région du Québec

[ndpao.mtl@videotron.ca](mailto:ndpao.mtl@videotron.ca)

*Adresse postale et pour les services  
de messageries :*

Bureau des affaires publiques  
de la Défense nationale  
Complexe Guy-Favreau  
200, boul. René-Lévesque Ouest  
Tour Ouest, 9<sup>e</sup> étage, bureau 911  
Montréal (Québec) H2Z 1X4  
Téléphone : (514) 283-5286  
Télécopieur : (514) 283-5351

## Région de la Colombie-Britannique

[ndpao-pacific@shaw.ca](mailto:ndpao-pacific@shaw.ca)

*Adresse postale et pour les services  
de messageries :*

Bureau des affaires publiques  
de la Défense nationale  
1090, rue Pender Ouest, bureau 201  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 2N7  
Téléphone : (604) 666-0199  
Télécopieur : (604) 666-0156

## Région de l'Ontario

[ndpao@interlog.com](mailto:ndpao@interlog.com)

*Adresse postale et pour les services  
de messageries :*

Bureau des affaires publiques  
de la Défense nationale  
4900, rue Yonge, 6<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M2N 6B7  
Téléphone : (416) 952-9218/1 888 564-8625  
Télécopieur : (416) 952-7910

IDDN : A-JS-015-000/AF003

ISBN : 0-662-66644-5

Catalogue N° : D1-15/2002

Direction artistique par DGAP Services créatifs/  
Art Direction by DGPA Creative Services  
CS02-0043

# Message du Chef d'état-major de la Défense



C'est avec fierté et honneur que je présente mon premier rapport annuel sur l'état des Forces canadiennes. Ce compte rendu est important, car il permet de souligner les réalisations et l'apport des hommes et des femmes des Forces canadiennes au cours de l'année et de parler à la population canadienne et aux membres des FC de la situation des FC et de leur orientation future.

À mon avis, l'année 2001-2002 a été décisive pour les Forces canadiennes. L'année qui vient de s'écouler a illustré clairement que nous sommes à la croisée des chemins en tant qu'institution – à la croisée des chemins entre le passé et l'avenir.

Au cours des douze derniers mois, nous avons été témoins de la brutalité du terrorisme et des risques que posent les menaces asymétriques nouvelles pour la société civile et l'ensemble des Canadiens. Nous nous sommes rappelés nos liens étroits avec les États-Unis et l'importance d'unir nos efforts en vue d'assurer la sécurité de nos citoyens. De plus, nous avons assisté au plus important déploiement des Forces canadiennes sur la scène internationale depuis la guerre de Corée. Puis, nous avons pleuré avec tous les Canadiens la mort tragique de soldats du Groupement tactique du Princess Patricia's Canadian Light Infantry en Afghanistan, ainsi que les blessures subies par certains de leurs compagnons d'armes.

Les événements récents ont confirmé que le contexte stratégique dans lequel nous évoluons a changé au cours des dix dernières années et qu'il continue d'évoluer. Depuis la fin de la guerre froide, nous nous sommes transformés d'une organisation structurée et prête à seconder l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), essentiellement au moyen de forces déployées « à l'avant » en Europe, en une organisation qui se doit d'être prête à répondre à l'appel à l'action du gouvernement à l'échelle de la planète, et ce dans un grand nombre de missions et fonctions, de l'aide humanitaire aux opérations de combat.

Plus près de chez nous, les dix dernières années ont mis en valeur le rôle unique que jouent les Forces canadiennes en tant que « force de dernier recours » du Canada et rappelé l'importance de veiller à ce que nous soyons prêts à aider le gouvernement et d'autres ministères à intervenir en cas de sinistre tel que les inondations au Manitoba en 1997 et la crise du verglas de 1998, ou pour protéger les infrastructures essentielles du Canada. À l'échelle du continent, il est clair que dans la foulée des événements du 11 septembre, le Canada et les États-Unis s'affairent à renforcer la défense et la sécurité collectives.

Somme toute, les événements et les développements récents ont confirmé la validité de la stratégie dont nous nous sommes dotée afin de transformer les Forces canadiennes et les préparer pour l'avenir, grâce à la vision énoncée dans la Stratégie de défense 2020. Nous avons reconnu les dangers inhérents des opérations modernes et le nombre grandissant de nouvelles menaces auxquelles nous devons réagir. Nous avons investi de manière ciblée et délibérée dans nos effectifs, dans l'instruction et dans l'équipement moderne requis pour faire en sorte que nous demeurions une force pertinente, apte au combat et apte à mener des opérations avec nos alliés. Enfin, nous avons travaillé avec diligence pour rejoindre les Canadiens, les intervenants du secteur de la défense et les décideurs canadiens afin de sensibiliser davantage la population à nos réalisations et aux défis que nous affronterons.

Les dirigeants des Forces canadiennes ont indiqué clairement que si notre stratégie pour l'avenir est valable, le statu quo ne peut toutefois être soutenu. Les rythmes opérationnel et d'affectation du personnel demeurent élevés; nous sommes confrontés à d'importants défis en matière de recrutement et de maintien des effectifs; nous héritons de nombreuses infrastructures vieillissantes et nous devons moderniser notre équipement et nos capacités dans des secteurs clés. Ce qui importe peut-être le plus, c'est que nous devons – tout comme un bon nombre de nos alliés – poursuivre la transformation des FC en une organisation dotée des capacités dont nous aurons besoin à l'avenir et renoncer à celles qui sont moins utiles dans le contexte de sécurité d'aujourd'hui.

Certains affirmeront que nous pouvons relever la majorité de ces défis en obtenant davantage de ressources. Bien que l'injection de ressources soit toujours bienvenue, elle ne peut résoudre seule le problème; elle ne peut non plus éliminer la nécessité de faire des choix difficiles sur la meilleure façon d'optimiser et de moderniser les Forces canadiennes. Par ailleurs, nous devons reconnaître que le gouvernement a autorisé dans les budgets de 1999, 2000 et 2001, une augmentation des dépenses militaires à compter de l'exercice 2001-2002, qui dépasseront les 5 milliards de dollars d'ici la fin de 2006-2007. S'il est vrai que ces ressources supplémentaires ne répondent pas à l'ensemble de nos besoins opérationnels ni de nos besoins de maintien en puissance et de modernisation, elles nous permettent néanmoins de prendre certaines initiatives favorables au personnel et des mesures d'investissement, ainsi que d'accroître notre capacité de soutenir des activités antiterroristes et de répondre aux menaces asymétriques.

Notre responsabilité première consiste à nous doter de la meilleure capacité militaire possible compte tenu des ressources que le gouvernement met à notre disposition. Nous avons aussi la responsabilité de renseigner et de conseiller le gouvernement sur les améliorations nécessaires au maintien des niveaux d'activités actuels et projetés et à la préservation de notre utilité pour les années à venir.

Dans l'intervalle, nous ne devons pas oublier que les Forces canadiennes d'aujourd'hui sont une force moderne, professionnelle et apte au combat. À l'heure actuelle, notre contribution à la campagne internationale de lutte contre le terrorisme est la quatrième en importance. Nos forces terrestres ont joué un rôle important dans les opérations de combat au sol en Afghanistan, aux côtés de leurs homologues américains. La Marine canadienne est complètement interopérable avec la marine américaine ainsi qu'avec les autres forces navales présentes dans la région, et elle a été appelée à diriger des opérations navales de la coalition. Notre Force aérienne a fourni des services de transport aérien et de patrouille maritime à la coalition dans toute la région, ainsi que des hélicoptères Sea King embarqués à bord de nos propres navires. Parallèlement, le Canada fournit des forces aériennes, terrestres et navales à une douzaine d'autres missions de par le monde, y compris celles dans les Balkans et au Moyen-Orient.

Si nous souhaitons demeurer pertinents, toutefois, nous devons nous assurer que les Forces canadiennes soient abordables et soutenables à long terme. Cela dit, et étant donné les changements qui transforment le contexte de la sécurité et de la défense au Canada, le gouvernement a indiqué qu'il conviendrait de faire une mise à jour de la défense. Bien que par sa nature, cette mise à jour sera une source d'incertitude face à l'avenir, il s'agit quand même d'un développement important et positif pour les Forces canadiennes et le ministère de la Défense nationale. Les principes fondamentaux de la politique de défense du Canada demeurent valables. Le Canada a besoin et profite toujours d'une force polyvalente et apte au combat. La mise à jour sera toutefois l'occasion de préciser l'orientation du gouvernement en ce qui concerne les capacités dont nous devons nous doter aujourd'hui et à l'avenir.

Dans ce contexte, j'appuie sans réserve les priorités des Forces canadiennes et du Ministère pour la prochaine année, qui sont :

- s'adapter au nouveau cadre de sécurité;
- accorder la priorité aux gens;
- optimiser les capacités du Canada en matière de défense et de sécurité;
- maximiser l'efficacité de la gestion moderne, y compris les communications;
- renforcer nos relations de défense avec nos alliés et nos partenaires stratégiques.

Il est cependant clair que notre objectif principal doit être d'exécuter nos opérations. Notre fonction principale étant d'assurer la défense et la sécurité des Canadiens, les opérations constituent l'élément le plus visible et le plus important de cette tâche.

Malgré l'incidence des nouvelles technologies sur les opérations militaires, la réussite repose encore sur le professionnalisme, l'expertise et la motivation de nos effectifs. Voilà pourquoi nous devons continuer d'accorder la priorité aux gens. Nos effectifs sont notre ressource première, et la profession militaire est probablement plus exigeante à l'égard de ses membres que toute autre profession – elle leur demande notamment de servir n'importe où et n'importe quand, avec une responsabilité illimitée. Autrement dit, nous demandons à nos hommes et à nos femmes d'être prêts à faire le sacrifice de leur vie dans le cadre de leurs fonctions. En retour, nous avons l'obligation de tenir compte de leur besoins et de ceux de leur famille lorsque nous prenons des décisions. Dans le contexte d'aujourd'hui, cela signifie que nous devons gérer notre rythme opérationnel et apporter les changements qui s'imposent pour répondre aux défis liés au recrutement et au maintien des effectifs, continuer d'investir dans le leadership et le perfectionnement professionnel et promouvoir la diversité. Cela signifie également qu'il faut veiller à ce que le personnel dispose de l'équipement dont il a besoin pour exécuter ses tâches.

Voilà pourquoi il importe que nous poursuivions nos efforts visant à moderniser et à renforcer nos capacités opérationnelles. Nous devons nous attarder aux niveaux de disponibilité opérationnelle, examiner les moyens nous permettant de nous déployer à l'échelle de la planète et chercher à maintenir notre interopérabilité dans des secteurs clés avec nos alliés, en particulier avec les États-Unis. Nous devons également continuer d'accroître notre capacité de réagir aux menaces asymétriques. Il nous faut aussi appuyer la revitalisation et la restructuration de la Réserve. Nous devons veiller à ce que la structure des forces qui résultera de la mise à jour de la défense soit abordable et soutenable.

Enfin, nous devons continuer de prendre les devants en ce qui a trait aux communications. Nous avons fait des progrès considérables au cours des dernières années en améliorant nos communications externes au moyen d'une série d'initiatives, dont le Programme parlementaires des Forces canadiennes. Ces efforts doivent se poursuivre. Nous devons également redoubler d'ardeur pour améliorer nos communications internes. Le rythme effréné des changements va se poursuivre, et nous avons tous un rôle actif à jouer afin d'expliquer ces changements à la population ainsi qu'aux hommes et aux femmes des Forces canadiennes.

Les réguliers autant que les réservistes des Forces canadiennes, habilement appuyés par les membres civils de l'équipe de la Défense, servent leur pays avec brio. Toute la population se joint à moi pour leur témoigner notre gratitude, à eux ainsi qu'à leurs familles, pour l'importance de leurs réalisations et la qualité de leur soutien. Je suis persuadé que nous sommes parfaitement en mesure de relever ensemble les défis qui se présentent à cette croisée des chemins.



Général R.R. Henault  
Chef d'état-major de la Défense



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
Mission et rôles .....	1



<b>Partie 1 : Principales réalisations, 2001-2002</b> .....	3
L'opération <i>Apollo</i> et la campagne antiterroriste.....	4
Autres opérations internationales.....	5
Opérations nationales .....	6
État d'avancement des questions prioritaires .....	7



<b>Partie 2 : Principaux défis</b> .....	10
S'adapter au nouveau cadre de sécurité.....	11
La modernisation de la force, la soutenabilité et les commandements .....	13
Démographie, recrutement, maintien de l'effectif et diversité .....	17
Établir un lien avec les Canadiens et les membres des FC .....	18



<b>Partie 3 : Priorités des Forces canadiennes</b> .....	19
Priorité 1 : Accorder la priorité aux gens.....	20
Priorité 2 : Moderniser la structure des forces.....	24
Priorité 3 : Assurer la gestion moderne par des communications efficaces .....	30

<b>Conclusion</b> .....	33
-------------------------	----

<b>Annexes</b> .....	34
A – Opérations des Forces canadiennes en 2001-2002 .....	34
B – Acquisition d'immobilisations (équipement) .....	39
C – Le Conseil des Forces armées.....	44
D – Résumé de l'admission des recrues.....	48

# Introduction

Le Rapport annuel du Chef d'état-major de la Défense donne au Parlement et à la population canadienne un aperçu de l'état actuel des Forces canadiennes (FC).<sup>1</sup> Le rapport fait le bilan des principales réalisations au cours de la dernière année, décrit les enjeux et les problèmes auxquels l'organisation est confrontée et énonce les priorités des FC pour la prochaine année.

Les FC assurent des fonctions de base du gouvernement, allant de la surveillance du territoire canadien à la protection de notre souveraineté. Nous sommes la « force de dernier recours » au Canada – l'organisation à laquelle le pays se fie en cas de crise ou de catastrophe pour appuyer les autorités civiles. Les membres de la Force régulière et de la Force de réserve donnent au Canada les moyens d'apporter une contribution importante à la défense continentale et au maintien de la paix et de la stabilité internationales. D'autre part, nous représentons, à l'échelle de la planète, les Canadiens d'un bout à l'autre du pays, en tant qu'institution nationale essentielle reflétant les valeurs, la diversité et les intérêts du Canada.

Comme l'ont constaté tous les Canadiens qui ont récemment pleuré, les membres des FC sont parfois appelés à faire le sacrifice suprême – ayant renoncé à certains des droits et privilèges dont jouissent les autres et en acceptant le principe de la « responsabilité illimitée ». Ce faisant, les membres des FC acceptent de risquer leur propre vie au service de leur pays, afin de défendre nos intérêts, nos lois et nos valeurs. Il s'agit d'un témoignage éloquent de l'engagement des membres des FC à l'égard du Canada et du métier des armes.

## Mission et rôles

La mission des FC consiste à défendre le Canada et les intérêts et valeurs de ses citoyens, tout en contribuant à la paix et à la sécurité dans le monde. Leur attention se porte principalement sur la sécurité, tandis que leurs trois rôles clés consistent à :

- défendre le Canada;
- contribuer à la défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les États-Unis;
- contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde.

À l'échelle nationale, les tâches principales des FC comprennent notamment :

- la surveillance et le contrôle des approches et du territoire canadiens;
- le soutien aux autres ministères et organismes du gouvernement, tels que la Gendarmerie royale du Canada (GRC), Pêches et Océans Canada, Environnement Canada, ainsi que Citoyenneté et Immigration Canada;
- les services nationaux de recherche et sauvetage;
- l'aide aux autorités civiles;
- l'aide au pouvoir civil (en vertu de l'article 275 de la *Loi sur la défense nationale*);
- la capacité d'appuyer la réponse fédérale aux menaces terroristes et asymétriques;

1. Le Rapport annuel du Chef d'état-Major de la Défense a été instauré en réponse à la recommandation 65 du *Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes*, page 51, 25 mars 1997.





- le soutien à la protection des infrastructures essentielles et à la protection civile;
- le soutien aux activités d'envergure internationale organisées au Canada.

Les FC apportent également des contributions importantes aux grandes priorités nationales. Elles appuient la formation de la jeunesse grâce à leur Programme des cadets du Canada, le perfectionnement professionnel et l'éducation au moyen du Collège militaire royal, et en appuyant l'industrie par l'entremise d'un certain nombre de programmes de collaboration. Elles contribuent également à notre identité nationale.

À l'échelle continentale, les Forces canadiennes participent à la défense de l'Amérique du Nord avec les forces armées américaines. Les FC exploitent du même coup plus de 50 postes de radar dans le cadre du Système d'alerte du Nord du continent nord-américain. Les forces canadiennes et américaines partagent continuellement leurs renseignements généraux et sur la sécurité, et effectuent des exercices d'entraînement interarmées et interalliés. Nous sommes également partenaires au sein du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), qui est doté d'une structure binationale. En tout, le Canada et les États-Unis ont signé plus de 80 traités de défense et 250 protocoles d'entente.

À l'échelle internationale, les FC appuient des opérations multilatérales par l'entremise de l'ONU, de l'OTAN et de coalitions de pays aux vues similaires. Elles apportent des contributions importantes à plusieurs programmes de l'OTAN, notamment l'entraînement bilatéral, l'Entraînement en vol de l'OTAN au Canada, l'initiative du Partenariat pour la paix et le Programme d'aide à l'instruction militaire. D'autre part, les FC appuient diverses activités de contrôle des armements, et maintiennent la capacité d'intervenir rapidement en cas d'urgence humanitaire partout dans le monde grâce à leur Équipe d'intervention en cas de catastrophe (DART), ainsi que la capacité de protéger les Canadiens et de les évacuer de zones menacées par des conflits.

Les rôles et les missions de la Réserve des FC continuent d'évoluer puisqu'elle ne sert plus uniquement de force d'appoint pour la Force régulière. Les membres de la Réserve navale sont en service à bord de navires de défense côtière qui exécutent des tâches propres à ces navires et à la Réserve navale. L'Armée de terre songe à entraîner les membres de la Réserve de l'Armée de terre aux tâches propres à la Réserve de l'Armée de terre, notamment l'intervention en cas d'urgence nucléaire, biologique ou chimique, avec des programmes d'instruction et des tâches qui leur seront probablement uniques. Nous continuons de nous fier de plus en plus aux réservistes pour servir à temps plein dans des fonctions opérationnelles et de soutien.

Bref, les FC fournissent aux Canadiens toute une gamme de services et d'activités de soutien au Canada comme à l'étranger, et constituent l'instrument principal au moyen duquel le gouvernement canadien assure la sécurité et le bien-être de tous les Canadiens.

Le rapport de cette année est divisé en trois parties. La Partie 1 présente les principales réalisations de l'année 2001-2002 et s'intéresse en particulier aux opérations, aux effectifs et à l'équipement des FC. Dans la Partie 2, on examine les défis qu'affrontent actuellement les FC et on décrit les grandes questions qui se posent pour les instances dirigeantes des Forces canadiennes. La Partie 3 décrit les mesures que les FC ont l'intention de prendre afin de relever les défis de demain alors qu'elles continuent de s'adapter à un monde en transformation.

La mission des FC consiste à :

- défendre le Canada;
- contribuer à la défense de l'Amérique du Nord en coopération avec les États-Unis;
- contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde.





# Partie 1 : Principales réalisations, 2001-2002

En repensant à l'année qui vient de s'écouler, il est clair que les instances dirigeantes des FC ont continué de faire des progrès au chapitre des priorités et que les hommes et les femmes des Forces n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer leurs services dans des circonstances exceptionnelles et difficiles.

Au début de l'année, nos priorités consistaient notamment à mieux gérer et à réduire les rythmes opérationnel et d'affectation du personnel des FC hors du foyer, en ayant toujours comme objectif d'accorder la priorité aux gens. Pendant la majeure partie des dix dernières années, nous avons demandé aux hommes et aux femmes des FC de soutenir un rythme opérationnel élevé. Parallèlement, nous avons été capables de réduire la pression exercée sur le personnel en confiant certaines fonctions de soutien au secteur privé, en adoptant dans la mesure du possible l'approche du « tôt engagé, tôt parti » lors de nouveaux déploiements et missions, ainsi qu'en collaborant avec le gouvernement et nos partenaires de l'OTAN en vue de rationaliser nos engagements dans les Balkans.

Ces efforts ont été en grande partie récompensés au début de l'an dernier. Les FC ont entamé l'année 2001 en ayant 3 000 militaires déployés dans le cadre de 19 opérations différentes. Au cours du printemps et de l'été, nous avons mis fin à la participation des FC à deux missions importantes – au Timor-Oriental, ainsi qu'en Éthiopie et en Érythrée –, et vers le début septembre, nos engagements outre-mer avaient été réduits à 2 117 militaires dans le cadre de 13 missions distinctes, une contribution pouvant être soutenue plus facilement.

Le contexte de la sécurité internationale demeurait néanmoins imprévisible, et le 11 septembre 2001, le monde a été témoin des attentats terroristes les plus meurtriers jamais perpétrés. Dans la foulée des attentats, le Canada s'est engagé formellement à soutenir les États-Unis et d'autres alliés de la coalition dans la campagne internationale contre le terrorisme. On a donc fait appel aux hommes et aux femmes des Forces canadiennes pour fournir un niveau de soutien élevé à cet effort multinational.

Les membres des FC ont exécuté la mission confiée dans le cadre de ce dernier engagement, et diverses autres missions et priorités internationales et nationales tout au long de l'année. Les passages suivants décrivent leurs principales réalisations et contributions.

**...le 11 septembre 2001, le monde a été témoin des attentats terroristes les plus meurtriers jamais perpétrés. Dans la foulée des attentats, le Canada s'est engagé formellement à soutenir les États-Unis et d'autres alliés de la coalition dans la campagne internationale contre le terrorisme.**





## L'opération Apollo et la campagne antiterroriste

Immédiatement après les attentats terroristes perpétrés contre les États-Unis le 11 septembre dernier, tous les membres de l'équipe de la Défense – à savoir les membres réguliers des FC, les réservistes, les employés civils du ministère de la Défense nationale, les Rangers canadiens, ainsi que de nombreux membres de leur famille – ont participé à la réponse canadienne à la menace terroriste. Les FC ont rappelé immédiatement leur personnel, augmenté les niveaux de disponibilité opérationnelle au Canada comme à l'étranger, et ont multiplié le nombre d'aéronefs affectés à NORAD. De plus, les FC ont secondé plusieurs autorités et organismes civils dans leurs efforts pour venir en aide aux 23 921 passagers à bord des 142 avions civils à destination des États-Unis, qui ont été déroutés vers six aéroports canadiens immédiatement après les attentats. Comme tous les Canadiens, nous avons aussi pleuré les victimes des attentats.

Au chapitre des ressources, les FC ont déployé au départ tout près de 3 000 militaires pour appuyer les efforts de la coalition internationale de lutte contre le terrorisme, dont :

- un quartier général de la Force opérationnelle canadienne au quartier général du Commandement central, à Tampa, en Floride;
- un groupe opérationnel naval canadien;
- la frégate canadienne NCSM *Vancouver*, qui fait partie du groupe aéronaval de l'USS *John C. Stennis*, évoluant dans la mer d'Oman;
- un détachement de transport aérien stratégique comprenant un aéronef de transport à long rayon d'action CC-150 *Polaris*, basé d'abord en Allemagne, puis dans le golfe Arabo-Persique;
- un détachement d'aéronefs de patrouille à long rayon d'action comprenant deux aéronefs de patrouille et de surveillance maritime CP-140 *Aurora*, basé dans le golfe Arabo-Persique;
- un détachement de transport aérien tactique comprenant trios aéronefs de transport CC-130 *Hercules* utilisé essentiellement pour la livraison de secours et d'aide humanitaires au peuple afghan;
- un groupement tactique canadien formé de quelque 800 combattants, collaborant avec les forces américaines dans les environs de Kandahar, en Afghanistan, ainsi que dans plusieurs autres régions du pays.

À la fin de l'année, le Canada assurait la quatrième contribution en importance à la coalition internationale. Nos forces déployées ont participé à plusieurs opérations de combat, dirigé les forces coalisées lors de l'opération *Harpoon*, contribué aux efforts d'assistance humanitaire dans la région et intercepté des navires dans la mer d'Oman. Nous avons également perdu quatre de nos militaires lors d'un accident tragique – ce qui nous rappelle les dangers propres à la guerre.

Nos forces déployées ont participé à plusieurs opérations de combat, dirigé les forces coalisées lors de l'opération *Harpoon*, contribué aux efforts d'assistance humanitaire dans la région et intercepté des navires dans la mer d'Oman. Nous avons également perdu quatre de nos militaires lors d'un accident tragique...

## Autres opérations internationales

Outre l'opération *Apollo*, les FC ont continué de faire une différence à l'échelle internationale, en entreprenant, en poursuivant ou en achevant des missions dans quatre continents différents.

En **Europe**, quelque 1 600 membres des FC sont actuellement déployés en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de l'opération *Palladium*. La mission canadienne, qui fait partie de la Force de stabilisation de l'OTAN, appuie les efforts des Nations Unies visant à faire cesser les hostilités, à établir un environnement sécuritaire et à assurer la paix dans la région. De plus, dans le cadre de l'opération *Forge*, les FC ont été déployées en Ex-République yougoslave de Macédoine pendant 45 jours en août 2001, pour aider à faire baisser les tensions dans la région. De plus, dans le cadre des efforts continus visant à rationaliser les engagements de l'OTAN dans les Balkans, les effectifs des FC affectés à l'opération *Palladium* pourraient être réduits à environ 1 300 militaires au cours de la prochaine année.

En **Asie**, les FC ont joué un rôle important au sein de la force internationale de maintien de la paix au Timor-Oriental. En septembre 1999, quelque 650 membres des FC se sont joints à la force multinationale sous commandement australien dans la région. La participation canadienne a pris fin le 12 mai 2001. Toujours en Asie, la Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït, l'opération *Record*, a surveillé la frontière entre les deux pays en faisant appel à des observateurs militaires de l'ONU. La participation canadienne à cette mission a pris fin le 15 août 2001.

Enfin, en **Afrique**, les FC ont appuyé les opérations de paix en Éthiopie et en Érythrée, ainsi qu'en Sierra Leone. Lors de l'opération *Eclipse*, le Canada a appuyé le déploiement de la brigade d'intervention rapide de l'ONU (SHIRBRIG) en Éthiopie et en Érythrée dans le cadre d'un engagement de type « tôt engagé, tôt parti ». Le déploiement de six mois a été couronné de succès et a pris fin le 11 juin 2001. Pendant l'opération *Addition*, les FC ont déployé des observateurs militaires de l'ONU dans la région pour contrôler une zone de sécurité provisoire et aider à maintenir la paix. En Sierra Leone, des membres des FC sont déployés en tant qu'observateurs militaires de l'ONU dans le cadre de l'opération *Reptile*. Ils y veillent à l'exécution de l'accord de paix, participent à la mise en œuvre du plan de désarmement, de démobilisation et de réinsertion du pays, et contribuent aux efforts d'une équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction dans le cadre de l'opération *Sculpture*, dont l'objectif est d'aider le gouvernement sierra-léonais à rebâtir ses forces armées. Les FC ont également accepté de participer à une mission d'observation militaire de l'ONU au Congo, mais jusqu'ici les factions en état de guerre n'ont pas autorisé la mise sur pied de la mission.

Dans le cadre de ces opérations à l'étranger, des membres des FC, ainsi que des employés civils ont été sollicités pour transporter 12 325 passagers ainsi que plus de 1,7 million de kilogrammes de fret au cours de l'année. De plus, les troupes ont reçu 112 236 kilogrammes de courrier, et les FC ont été en mesure de répondre à plus de 50 demandes d'assistance humanitaire dans sept pays différents, livrant quelque 134 500 kilogrammes d'aide humanitaire. D'autre part, les FC ont participé à plus de 30 vérifications du contrôle des armements, parfois en y jouant un rôle de direction.

Pour un résumé complet des missions, veuillez consulter l'annexe A.



...des membres des FC, ainsi que des employés civils ont été sollicités pour transporter 12 325 passagers ainsi que plus de 1,7 million de kilogrammes de fret... les troupes ont reçu 112 236 kilogrammes de courrier, et les FC ont été en mesure de répondre à plus de 50 demandes d'assistance humanitaire dans sept pays différents, livrant quelque 134 500 kilogrammes d'aide humanitaire.

## Opérations nationales

Les hommes et les femmes des FC ont également maintenu un rythme opérationnel élevé ici, au Canada, ayant contribué aux opérations nationales de recherche et de sauvetage, assuré la sécurité lors d'événements internationaux organisés au Canada et appuyé d'autres ministères au besoin. Au total, les FC ont fait appel à environ 3 750 militaires pour appuyer les opérations nationales dans le courant de l'année.

En Amérique du Nord, les FC ont joué un rôle important dans le cadre de l'opération *Noble Eagle*. Menée conjointement par le Canada et les États-Unis, l'opération *Noble Eagle* a été lancée dans la foulée des événements du 11 septembre et a pour objectif d'accroître la protection de l'espace aérien nord-américain. Dans le cadre de cette opération, les forces canadiennes et américaines ont commencé à surveiller et à intercepter tous les vols suspects en partance du continent nord-américain, peu importe leur provenance, plutôt que de s'attarder uniquement aux menaces aériennes provenant de l'extérieur du continent.

Les faits saillants de nos opérations nationales au cours de la dernière année comprennent également les activités suivantes :

- **recherche et sauvetage** – En 2001, les FC ont coordonné l'intervention consécutive à 8 218 incidents de recherche et sauvetage aéronautiques, maritimes et humanitaires. Ces réponses ont nécessité la participation de plus de 800 membres des FC et l'attribution de 1 195 missions aux aéronefs et navires des FC.
- **soutien à l'occasion d'événements internationaux d'envergure** – Les FC jouent un rôle essentiel chaque année en appuyant les événements internationaux d'envergure qui se tiennent au Canada. En 2001, les FC ont déployé plus de 2 000 militaires dans le cadre de l'opération *Quadrille*, à l'occasion du Sommet des Amériques qui avait lieu à Québec du 22 au 24 avril. Les FC ont notamment assuré le transport aérien et terrestre en plus d'appuyer la GRC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international en fournissant du soutien en matière de cérémonie, de communications, de soins de santé et de sécurité. Les FC ont également fourni des ponts flottants, des radios, des bateaux, des tentes, des lits, des couvertures et d'autres services de soutien à l'occasion des Jeux de la Francophonie au mois de juillet et ont fourni le personnel d'un centre des opérations appuyant les Championnats mondiaux d'athlétisme, tenus à Edmonton au mois d'août.
- **appui à d'autres ministères** – Dans le courant de l'année, les FC ont consacré plus de 150 jours-navires et plus de 1 800 heures de vol pour appuyer la souveraineté canadienne et les programmes d'autres ministères dans divers domaines, y compris l'application de la loi et la protection de l'environnement et des pêches au Canada. Elles ont également accru leur soutien aérien et terrestre à la GRC dans le cadre d'opérations de surveillance et de répression du trafic des stupéfiants. Durant le printemps et l'été, des membres des FC et des employés civils du MDN ont collaboré étroitement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour resserrer les procédures de décontamination et d'inspection des troupes de l'OTAN et des troupes canadiennes rentrant de l'Europe, lors de l'épidémie de fièvre aphteuse au Royaume-Uni et dans d'autres régions de l'Europe.

## État d'avancement des questions prioritaires

Malgré l'augmentation du rythme opérationnel au lendemain des événements du 11 septembre, les FC ont continué de faire des progrès au chapitre des grandes priorités militaires, notamment en ce qui concerne la qualité de vie, le leadership et le perfectionnement professionnel, ainsi que la modernisation de la force.

### Qualité de vie

Durant l'année 2001, les FC ont continué de multiplier les diverses initiatives visant à mettre en œuvre les recommandations très importantes formulées par le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants (CPDNAC) relativement à la qualité de vie des membres des FC.

Voici les principaux progrès réalisés en 2001-2002 dans ce domaine :

- L'Agence de logement des Forces canadiennes a adopté de nouvelles directives pour l'ensemble des bureaux de logement de façon à ce qu'ils répondent efficacement et en temps opportun aux urgences des occupants. Ces nouvelles directives vont plus loin que celles en vigueur dans le secteur privé;
- Les FC ont pris des mesures en vue d'aider les militaires à présenter des demandes d'indemnisation pour les dommages subis lors d'un déménagement, et mettant en œuvre un Programme d'éducation en matière de déménagement à l'intention des membres des FC et de leurs conjoints;
- Le ministre des Anciens combattants a adopté des modifications reconnaissant les personnes suivantes comme anciens combattants (y compris les membres des FC ayant servi en tant que réservistes) :
  - anciens membres des FC ayant servi dans des zones de service spécial;
  - anciens membres des FC ayant satisfait aux exigences de leur groupe professionnel militaire et ayant été libérés des FC avec certificat de bonne conduite.
- Les FC ont incorporé le Plan de soutien à la famille dans les modifications apportées aux Directives et ordonnances administratives de la Défense portant sur les familles des Forces canadiennes, qui établissent les politiques et les processus à suivre pour communiquer avec un militaire lorsqu'un membre de sa famille est décédé, est atteint d'une maladie grave ou a subi de graves blessures;
- Les FC ont créé le poste de gestionnaire national des loisirs et des services à la jeunesse au sein de l'Agence de soutien du personnel des FC. Ce poste a pour but d'établir des normes nationales minimales pour les programmes et services et d'adopter une approche systématique pour la prestation des services à la jeunesse au niveau local.

### Le leadership et le perfectionnement professionnel

En 1997, les FC se sont engagées formellement à réformer le leadership des FC et le perfectionnement professionnel dans le *Rapport au Premier ministre sur le leadership et l'administration dans les Forces canadiennes*, publié par l'ancien ministre de la Défense nationale, Douglas Young. Pour donner suite



Durant l'année 2001, les FC ont continué de multiplier les diverses initiatives visant à mettre en œuvre les recommandations très importantes formulées par le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants (CPDNAC) relativement à la qualité de vie des membres des FC.



à ce rapport, les FC ont redoublé d'efforts au cours des dernières années afin d'élaborer une nouvelle vision du leadership à la fois pour les officiers et les militaires du rang (MR).

La mise en œuvre de la vision de « L'Officier en 2020 » pour les FC a été approuvée au début de 2001 et la vision du « Corps des MR 2020 » sera mise au point et publiée d'ici la fin de 2002. Selon le cadre établi par ces documents de vision, les FC insistent beaucoup sur les compétences principales requises chez les leaders militaires d'aujourd'hui, notamment la capacité de :

- appliquer la force militaire d'une manière ponctuelle afin d'aider à régler les conflits;
- exercer un leadership exemplaire qui suscite la confiance mutuelle, au pays et lors des déploiements à l'étranger;
- fixer et maintenir les normes les plus élevées possible de professionnalisme dans l'exécution des services essentiels des FC envers les Canadiens;
- fournir à notre personnel une éducation professionnelle militaire et universitaire pertinente et accessible;
- encourager notre personnel à exercer une réflexion critique qui remet en question le statu quo et adopte le changement, pour faire en sorte que les dirigeants des FC soient en bonne position stratégique pour relever les défis de l'avenir.

Nous sommes engagés à améliorer le leadership et à promouvoir le perfectionnement professionnel à l'échelle des Forces canadiennes. En 2001, nous avons créé l'Institut de leadership des FC qui deviendra un centre d'excellence en matière de recherche sur le leadership et d'élaboration de concepts au sein des FC. Une autre étape visant à répondre au besoin de développement intellectuel du personnel se concrétisera avec la création de l'Académie canadienne de la défense (ACD) en 2002. Ses objectifs viseront à valoriser la rigueur en matière d'éducation militaire professionnelle, à permettre aux membres des Forces canadiennes d'atteindre leur plein potentiel intellectuel, et à assurer des processus pédagogiques logiques et intégrés au sein des FC. Elle viendra aussi coordonner tous les aspects communs ayant trait au perfectionnement professionnel des Forces canadiennes. La mise en place de l'ACD se fera progressivement au cours des deux prochaines années.

Parallèlement, nous encouragerons les membres des FC à parfaire leur éducation et à poursuivre une acquisition continue du savoir. En 2001 :

- environ 350 officiers de la Force régulière ont dit suivre à temps partiel un cours conduisant à un premier diplôme de premier cycle et 1 199 officiers ont été rémunérés afin d'entreprendre des études de premier cycle à plein temps au Collège militaire royal (CMR) et dans d'autres universités;
- nous avons élaboré un Programme d'enseignement postsecondaire afin d'encourager les officiers de la Force régulière à entreprendre à temps partiel une formation conduisant à un diplôme universitaire supérieur ou à un certificat professionnel, et nous avons rémunéré 160 officiers inscrits à plein temps à des études de deuxième cycle;
- quelque 6 015 membres de la Force régulière ont profité du remboursement des frais de scolarité dans le cadre du Programme d'enrichissement personnel. Ce programme a été amélioré au cours de la dernière année dans le but d'encourager les militaires à poursuivre leurs études afin d'améliorer leurs connaissances professionnelles ou leurs plans de préparation à une seconde carrière;

...nous encouragerons les membres des FC à parfaire leur éducation et à poursuivre une acquisition continue du savoir.

- environ 635 membres de la Première réserve se sont prévalus d'un nouveau programme-pilote de remboursement des frais de scolarité destiné aux militaires à temps partiel de la Première réserve (le programme a été élargi en 2001 et inclut maintenant les militaires du rang);
- le Collège des Forces canadiennes a obtenu une accréditation permettant à des participants aux cours qui présentent un document de recherche d'envergure d'obtenir également une maîtrise en études de défense accordée par le CMR.

## Modernisation de la force

Les FC ont également continué tout au cours de l'année de faire des progrès dans leurs efforts visant à moderniser l'équipement et à jeter les bases de leurs futures capacités.

En plus des frégates modernes et des nouveaux navires de défense côtière livrés au cours de la dernière décennie, nous avons amélioré notre efficacité opérationnelle avec l'acquisition de quatre sous-marins de la classe *Victoria*. Comparativement aux sous-marins de la classe *Oberon* qu'ils remplacent, les sous-marins de la classe *Victoria* sont plus rapides et plus silencieux, peuvent plonger plus en profondeur, et permettent d'effectuer des opérations plus complexes. De plus, ils requièrent moins d'entretien et moins de personnel, et disposent de lieux de séjour plus vastes et plus confortables. Nous avons accepté le premier sous-marin, le NCSM *Victoria*, en octobre 2000, et le deuxième, le NCSM *Windsor*, en octobre 2001. Le NCSM *Victoria* doit être transféré de Halifax (N.-É.) à Esquimalt (C.-B.) au début de 2003 et assurera une présence sous-marine sur la Côte ouest pour la première fois depuis 1974.

L'Armée de terre canadienne a également continué de faire des progrès importants. Dans le cadre du projet *Habilitez le soldat*, l'Armée de terre se procure des articles chaussants, des vêtements, des gants et moufles, des articles pour la tête, et de l'équipement de protection balistique et de transport neufs et améliorés. L'acquisition de ces articles corrigera les lacunes opérationnelles les plus urgentes en matière de vêtements adaptés et d'équipement de protection sur le champ de bataille. Avec la livraison du véhicule de reconnaissance *Coyote* et du transport de troupes blindé VBL III, ainsi que l'achèvement du projet du système tactique de commandement, de contrôle et de communication, l'Armée de terre est mieux préparée à combattre sur le champ de bataille du XXI<sup>e</sup> siècle. Sans doute l'étape la plus importante ayant été franchie par l'Armée de terre au cours de l'année a été l'établissement des bases nécessaires à l'introduction de sa stratégie pour bâtir l'« Armée de terre de demain » et se préparer en vue de l'« Armée de terre de l'avenir ».

La Force aérienne canadienne continue aussi d'investir dans l'équipement neuf. On doit signaler notamment la livraison en cours du nouvel hélicoptère de recherche et sauvetage *Cormorant* et les programmes de modernisation du chasseur CF-18 et de l'aéronef de patrouille à long rayon d'action *Aurora*. Le MDN poursuit aussi ses efforts afin de remplacer le *Sea King* en annonçant l'intention du gouvernement de faire l'acquisition de 28 nouveaux hélicoptères maritimes requis pour soutenir la Marine. Puis, en décembre 2001, le Ministère a obtenu l'autorisation de transformer deux CC-150 *Polaris* (Airbus A310) pour en faire des ravitailleurs stratégiques en vol. La Force aérienne a également poursuivi ses efforts visant à évaluer les diverses options qui s'offrent à elle en matière de transport aérien stratégique.

Pour de plus amples renseignements sur certaines priorités en matière d'acquisition et les projets actuels de biens d'investissements, veuillez consulter l'annexe B.



Les FC ont également continué tout au cours de l'année de faire des progrès dans leurs efforts visant à moderniser l'équipement et à jeter les bases de leurs futures capacités.



## Partie 2 : Principaux défis

Comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises au cours des dernières années, les principes fondamentaux de la politique de défense du Canada demeurent valables. Le Canada continue d'avoir besoin et de profiter de forces navales, terrestres et aériennes polyvalentes et aptes au combat. La Force régulière et la Force de réserve sont toujours nécessaires et ont toujours un rôle à jouer. D'autre part, les Canadiens appuient clairement les rôles principaux des Forces canadiennes, à savoir défendre le Canada, participer à la défense de l'Amérique du Nord et contribuer à la paix et à la sécurité dans le monde.

Parallèlement, le monde a beaucoup changé au cours des dix dernières années. Diverses menaces pèsent sur nous, du terrorisme mondial aux menaces concernant nos infrastructures essentielles, en passant par la prolifération des armes conventionnelles, de la technologie des missiles balistiques et des armes de destruction massive. Les technologies qui transforment le commerce mondial contribuent aussi à modifier la nature de la guerre, notamment l'équipement et la doctrine nécessaires à la conduite des opérations. Au cours de la dernière décennie, les opérations traditionnelles de maintien de la paix ont plus souvent qu'autrement été remplacées par des opérations d'imposition de la paix et par des opérations de combat. En raison d'une plus grande instabilité dans diverses régions du monde, le Canada est beaucoup plus sollicité sur la scène internationale pour prendre part à des opérations menées en coalition. Puis, étant donné les changements démographiques et la solidité relative de l'économie, la Défense doit répondre à une concurrence féroce pour obtenir de la main-d'œuvre qualifiée.

Bien que de nombreuses personnes œuvrant dans le domaine de la défense et de la sécurité aient prévu plusieurs de ces nouvelles réalités militaires avant le 11 septembre, les événements de cette journée tragique et ses lendemains ont cristallisé dans l'esprit du public et des militaires les défis que posent ces nouvelles réalités. Nous avons appris que nous sommes vulnérables chez nous. Nous avons maintenant une idée nette de l'importance de veiller à ce que nous ayons les moyens de protéger nos infrastructures essentielles et d'intervenir rapidement en cas de catastrophe. Nous avons pu constater l'importance de disposer de troupes bien entraînées et aptes au combat prêtes à se déployer rapidement en réponse à des événements imprévus. Nous avons constaté l'importance croissante des systèmes d'armes modernes, de l'interopérabilité et des forces spéciales dans les opérations militaires modernes. Nous avons appris que nous devons demeurer vigilants et adopter une approche globale en vue d'assurer la paix, la stabilité et notre défense. Puis, en étant témoins de cette tragédie, nous avons compris que le monde est imprévisible et que notre prospérité dépend de la sécurité personnelle et collective.

Au cours de la dernière décennie, les opérations traditionnelles de maintien de la paix ont plus souvent qu'autrement été remplacées par des opérations d'imposition de la paix et par des opérations de combat. En raison d'une plus grande instabilité dans diverses régions du monde, le Canada est beaucoup plus sollicité sur la scène internationale pour prendre part à des opérations menées en coalition.



## S'adapter au nouveau cadre de sécurité

La réponse canadienne au nouveau cadre de sécurité engendré par les événements du 11 septembre est axée sur trois secteurs d'activités principaux :

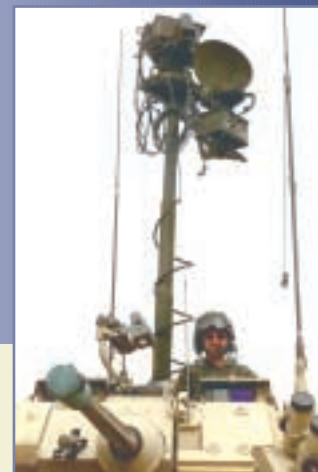
- la campagne internationale contre le terrorisme;
- les relations de défense canado-américaines;
- la lutte antiterroriste, ainsi que la défense et la sécurité nationales.

Les FC ont un rôle à jouer dans chacun de ces secteurs, lesquels présentent tous des défis.

Le premier défi, et le plus immédiat, est l'impact des opérations en cours sur le rythme des affectations du personnel hors du foyer. Le Canada s'est engagé formellement à appuyer la coalition internationale. À l'heure actuelle, plus de 2 000 membres des FC sont déployés dans le cadre de l'opération *Apollo*, tandis qu'environ 4 100 membres des FC sont déployés dans le cadre de 13 missions différentes à l'échelle de la planète. Bien que nous ayons démontré que nous pouvions maintenir nos capacités pendant les périodes de pointe où nous appuyons des opérations, les effets à long terme d'un rythme opérationnel élevé contrecarrent nos efforts visant à convaincre nos effectifs qu'ils constituent notre première priorité.

Cela dit, nous avons bel et bien une mission à accomplir et aucun militaire ne rechigne à soutenir des opérations essentielles. C'est la raison pour laquelle nous nous entraînons et que nous sommes rémunérés. Il importe de signaler, toutefois, que la réalité des opérations militaires de l'après-guerre froide s'est définie par le déploiement répétitif du personnel des FC dans des milieux très stressants et habituellement hostiles. Ces déploiements éprouvent nos militaires, qui ont besoin de se reposer, de passer du temps avec leur famille et de s'entraîner entre deux déploiements.

C'est pourquoi la gestion des rythmes opérationnel et d'affectation du personnel hors du foyer figure parmi nos tâches les plus importantes. Les opérations sont notre mission, et les militaires notre ressource essentielle. Nous ne pouvons pas nous permettre d'échouer sur ces deux fronts. Il est donc essentiel que les dirigeants des FC à tous les niveaux continuent de mettre en place les mécanismes requis pour alléger dans la mesure du possible les pressions opérationnelles exercées sur nos militaires, plus particulièrement dans les groupes professionnels où il y a une pénurie d'effectifs. Nous devons continuer de le faire en poursuivant différentes initiatives, par exemple en confiant des services de soutien dans certains domaines à des entrepreneurs, en adoptant une philosophie du « tôt engagé, tôt parti » lors des déploiements et en améliorant la capacité de la Réserve à soutenir les opérations.





Le deuxième défi concernant notre adaptation au nouveau cadre de sécurité a trait aux relations de défense canado-américaines. Par suite des événements du 11 septembre, le Canada et les États-Unis accordent de plus en plus d'importance à la sécurité nationale. De leur côté, les É.-U. ont récemment achevé un examen du Plan du commandement unifié (PCU), examen commandé par le Congrès, et ont pris des mesures en vue d'établir un nouveau commandement chargé de la « sécurité du territoire national ». Le nouveau « Commandement du Nord » est une initiative américaine ayant pour but de simplifier leur structure de commandement interne. Les É.-U. ont également fait connaître leur intention d'aller de l'avant avec le programme de défense contre les missiles balistiques.

Étant donné ces développements, les instances dirigeantes des FC, en collaboration avec nos collègues civils, ont amorcé avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international des discussions informelles avec les É.-U. afin de trouver des moyens qui permettraient éventuellement d'accroître la sécurité au Canada en renforçant la coopération canado-américaine en matière de défense.

Le Canada et les États-Unis jouissent d'un partenariat étroit et efficace en matière de défense et de sécurité. Nous défendons conjointement l'Amérique du Nord depuis 1940 et nous sommes partenaires au sein du NORAD, qui demeure la pierre angulaire des relations de défense canado-américaines. Cela dit, le NORAD est un accord de défense canado-américain et ne fait donc pas partie du PCU.

Bien que la création du Commandement de l'Amérique du Nord puisse avoir une incidence potentielle sur la façon dont le Canada et les États-Unis collaborent en matière de sécurité continentale, les discussions informelles n'en sont encore qu'à un stade préliminaire, et aucune décision n'a été prise à cet égard. Il est important pour les chefs des FC de se rappeler que cette question relève du gouvernement canadien. Par conséquent, notre rôle est d'appuyer au besoin le dialogue en cours, d'expliquer pourquoi des mesures de commandement et de contrôle efficaces sont essentielles à la planification, à la surveillance et aux interventions militaires, et d'examiner et recenser des mesures pratiques que le gouvernement canadien pourrait étudier en vue d'améliorer la sécurité au Canada et en Amérique du Nord en coopération avec les États-Unis.

Nous devons également soutenir les efforts déployés au Canada en vue d'accroître les capacités canadiennes en matière de lutte contre le terrorisme et de sécurité nationale. Puisque nous sommes la « force de dernier recours » du pays, nous devons veiller surtout à prendre toutes les mesures nécessaires en vue d'aider, au besoin, les autorités civiles en cas d'urgence ou de catastrophe au Canada.



## La modernisation de la force, la soutenabilité et les commandements

Un autre défi clé a trait à la nécessité d'établir des niveaux de disponibilité opérationnelle, ainsi qu'une structure des forces pour les FC qui soit abordable et soutenable à long terme. Il est évident que nous sommes arrivés à un tournant décisif dans notre histoire et que l'heure est venue de transformer la structure d'après-guerre froide des FC en une structure qui répond mieux aux besoins en capacités actuels et futurs.

Il s'agit d'une tâche à la fois complexe et exigeante, qui comprend de nombreuses sous-questions, notamment :

- la disponibilité opérationnelle et la capacité de déploiement;
- le changement technologique, la révolution dans les affaires militaires et l'interopérabilité;
- les défis en matière de soutenabilité qu'affrontent les responsables de la mise sur pied des forces.

### La disponibilité opérationnelle et la capacité de déploiement

D'un point de vue militaire, l'une des grandes leçons retenues au cours des dix dernières années a été l'importance croissante de la capacité de réagir rapidement aux crises qui sévissent partout dans le monde. Cela représente un défi de taille pour le Canada, étant donné notre éloignement géographique de la grande majorité des pays où nos services ont été sollicités à l'appui d'opérations multinationales. Parallèlement, les opérations navales, qui consistaient essentiellement en des missions de grande envergure en haute mer, ont évolué sensiblement vers des opérations côtières interarmées et interalliées et de soutien aux forces déployées à terre dans le théâtre des opérations.

La disponibilité opérationnelle et la capacité de déploiement impliquent des coûts importants en ce qui a trait au personnel, à l'équipement et à l'instruction. Des niveaux élevés de disponibilité opérationnelle, par exemple, exigent que le personnel ait suivi un entraînement intense, qu'il dispose de l'équipement nécessaire, qu'il soit en disponibilité et prêt à se déployer rapidement en cas de crise. L'équipe d'intervention rapide en cas de catastrophe (DART), par exemple, est capable de se déployer avec un préavis de 48 heures. Cependant, la capacité de déployer partout dans le monde exige aussi un accès flexible et fiable au transport stratégique. De plus, même si les FC ont toujours su se rendre dans les théâtres d'opérations, les capacités actuelles des FC en matière de transport maritime et aérien sont restreintes, ce qui pourrait réduire leur capacité de déploiement rapide dans certaines situations.

Dans ce contexte, les FC étudient les mesures qu'elles doivent prendre pour renforcer leur capacité de déploiement rapide, et examinent comment obtenir une capacité en matière de transport aérien et maritime, ainsi que les compromis qu'elles devraient éventuellement faire pour financer des investissements dans ces domaines.



Il est évident que nous sommes arrivés à un tournant décisif dans notre histoire et que l'heure est venue de transformer la structure d'après-guerre froide des FC en une structure qui répond mieux aux besoins en capacités actuels et futurs.



## Le changement technologique, la révolution dans les affaires militaires et l'interopérabilité

Un autre catalyseur pour notre réflexion sur l'avenir est le rythme rapide des changements technologiques et la révolution dans les affaires militaires que ceux-ci engendrent. Les progrès réalisés au chapitre des technologies de l'information nous offrent de nouveaux moyens puissants d'accroître notre efficacité opérationnelle et institutionnelle, que ce soit en améliorant les fonctions de commandement et de contrôle, en améliorant la connaissance de la situation sur le champ de bataille, ou en augmentant notre capacité d'appliquer la force avec précision et de réduire les dommages collatéraux et le nombre de victimes civiles lors d'opérations. Les nouvelles technologies ont également des retombées sur l'organisation et la conduite des forces militaires, puisqu'elles nous obligent à repenser notre doctrine, nos tactiques et nos concepts opérationnels.

Ces progrès technologiques exigent des investissements considérables et imposent de nouveaux défis de taille aux gestionnaires, qui doivent les exploiter à leur plein potentiel. Bien que le MDN ait fait de grands progrès dans ce domaine au cours de la dernière année, nous continuerons d'adopter de nouvelles mesures pour rationaliser la gestion de l'information et l'application des technologies de l'information.

Nos infrastructures (communications, énergie, transports, etc.) sont tout aussi essentielles à la survie du Canada et à la protection de notre mode de vie. Par conséquent, les FC appuieront les initiatives ministérielles visant à protéger ces infrastructures en évolution par l'entremise du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile et des autorités fédérales, provinciales et territoriales compétentes.

Collectivement, ces développements posent des défis importants pour le Canada et nos alliés de l'OTAN et de coalition en ce qui concerne notre capacité de maintenir notre interopérabilité, en particulier avec les États-Unis.<sup>2</sup> Les É.-U. sont le chef de file mondial pour ce qui est de la mise au point de technologies, de doctrines et de concepts militaires nouveaux, et ils consacrent plus de ressources à la recherche et au développement militaires que le reste des pays de l'OTAN réunis. Pour cette raison, suivre la cadence des É.-U. et maintenir au besoin notre interopérabilité avec les forces américaines constitueront des défis majeurs pour les FC.

## Soutenabilité et les commandements

À bien des égards, les contraintes et défis majeurs auxquels sont confrontées les FC se manifestent au sein des commandements. La raison en est simple. Ensemble, les trois commandements des armées, en tant que responsables de la mise sur pied d'une force, représentent la majorité des forces opérationnelles et sont chargés de l'instruction, du développement des forces, ainsi que de l'entretien d'équipement à forte densité de capital. Ils leur incombent également de soutenir les opérations en fonction des priorités et des besoins. Par conséquent, ce sont eux qui ont le plus « donné » au cours des dernières années afin de soutenir le rythme rapide des opérations, tout en ayant à faire d'énormes ajustements, et ce même s'ils devaient composer avec des pressions budgétaires et de nouvelles réalités militaires. Il en a résulté des pressions importantes et

2. L'interopérabilité est la capacité qu'ont différents éléments (p. ex., l'Armée de terre, la Marine et la Force aérienne) ou différentes armées (p. ex., entre pays alliés) d'harmoniser leurs activités.

À bien des égards, les contraintes et défis majeurs auxquels sont confrontées les FC se manifestent au sein des commandements.

croissantes exercées sur tous les responsables de la mise sur pied d'une force, en particulier la Marine, l'Armée de terre et la Force aérienne.

## La Marine

Toutes proportions gardées, la Marine canadienne est actuellement aussi compétente que n'importe quelle autre force navale dans le monde. À l'exception des navires de ravitaillement, ses navires sont modernes et efficaces, et son personnel hautement qualifié et motivé. Comme le déploiement du groupe opérationnel naval du Canada l'a démontré, elle a su exécuter rigoureusement ses engagements opérationnels. Bref, la Marine demeure un élément pertinent et apte au combat des forces militaires canadiennes.

Cela ne veut pas dire qu'elle n'a pas de défis à relever. Comme c'est le cas pour les autres éléments des FC, la Marine s'ajuste aux changements fondamentaux qui s'opèrent au sein du nouvel environnement stratégique. Elle est aux prises avec une cadence opérationnelle soutenue, particulièrement pour appuyer la campagne contre le terrorisme. Elle est touchée par de grandes pénuries de personnel, surtout dans certains groupes professionnels techniques et d'opérateurs clés. Cette pénurie, combinée à des déploiements fréquents et de plus longue durée, pose un défi important. De plus, la Marine regarde toujours vers l'avenir. Elle réintroduit des sous-marins conventionnels modernes et rentables et devra remplacer ces navires de ravitaillement vieillissant afin de maintenir ses capacités. La soutenabilité, la disponibilité opérationnelle et la capacité de déploiement constituent des défis quotidiens. De plus, la Marine devra procéder à une modernisation sélective de ses systèmes clés et acquérir de nouvelles capacités dans les années à venir.

Face à cette réalité, la Marine devra continuer de s'améliorer comme elle le fait depuis les dix dernières années. Elle devra s'efforcer de maintenir ses capacités navales « de base » et voir à conserver le niveau élevé d'interopérabilité qui caractérise sa participation aux opérations des États-Unis et d'autres alliés/coalitions. En outre, la Marine devra accroître et consolider ses relations opérationnelles avec les « premiers intervenants », ainsi que les autres ministères gouvernementaux, et doit être prête à soutenir, au besoin, les autorités civiles en vue de réagir à des sinistres majeurs, des urgences, des attaques terroristes et d'autres menaces asymétriques.

## L'Armée de terre

À l'instar de la Marine, l'Armée de terre demeure une force moderne, interopérable et apte au combat, comme elle a pu le montrer en contribuant récemment à la campagne contre le terrorisme en Afghanistan.

Au sein des FC, l'Armée est toutefois confrontée à certains des plus grands défis en matière de soutenabilité, puisqu'elle a eu à soutenir une forte cadence opérationnelle au cours de la dernière décennie. Ce rythme rapide a lourdement pesé sur le personnel et l'équipement. Plus particulièrement, il a soulevé des défis dans bon nombre de domaines, notamment en ce qui concerne :

- le commandement et contrôle;
- l'instruction collective;
- l'infrastructure;
- la puissance de feu;
- le renseignement et reconnaissance;
- le moral.

Face à cette réalité, la Marine devra continuer de s'améliorer comme elle le fait depuis les dix dernières années.



...l'Armée de terre est confrontée à certains des plus grands défis en matière de soutenabilité, puisqu'elle a eu à soutenir la plus grande partie de la forte cadence opérationnelle au cours de la dernière décennie.



Pour relever ces défis, l'Armée de terre agit avec détermination en vue de commencer la mise en œuvre de sa nouvelle stratégie, en agissant collectivement, selon une vision, des buts et une action partagés. À cette fin, il faudra rééquilibrer les ressources dans l'ensemble des éléments de l'Armée, de façon à garantir la soutenabilité de l'« Armée de terre d'aujourd'hui » ainsi que le développement de l'« Armée de terre de demain », et à continuer d'investir dans l'« Armée de terre de l'avenir ».

## La Force aérienne

La Force aérienne demeure elle aussi un élément essentiel et apte au combat des FC. Elle a joué un rôle prépondérant au cours de la campagne aérienne de 1999 au Kosovo. La Force aérienne soutient actuellement des opérations de coalition en Asie du Sud-Ouest à l'aide d'un nombre considérable d'aéronefs de transport et de patrouille maritime, ainsi que d'hélicoptères maritimes, en plus de continuer à offrir, grâce à ses chasseurs, un appui soutenu à l'opération *Noble Eagle*, en collaboration avec le NORAD et ses homologues américains.

Cherchant à surmonter les obstacles qui se présentent à elle en matière de soutenabilité et de capacité, la Force aérienne a effectué un exercice de capacité aérospatiale à l'automne 2001 afin de mieux cerner les écarts à ce sujet. Au cours d'un exercice parallèle, elle a également constaté que les efforts déployés pour tenir à jour la doctrine avaient été insuffisants. Dans le même ordre d'idées, lors d'un récent symposium sur la Force aérienne qui s'est tenu à la fin mars 2002 au Collège d'état-major canadien, la Force aérienne a déterminé que les occasions d'occuper un poste de commandement au niveau opérationnel étaient très limitées pour les chefs potentiels.

En vue de régler ces problèmes, la Force aérienne a établi trois domaines prioritaires où il y a lieu d'accroître la capacité et d'élaborer une doctrine, soit :

- l'amélioration du commandement et du contrôle interarmées et interalliés, ainsi que de l'interopérabilité au niveau tactique;
- l'élaboration d'une nouvelle doctrine assurant un commandement et un contrôle plus efficaces au niveau stratégique;
- l'amélioration des politiques relatives au personnel, des études militaires professionnelles, de l'instruction et de l'expérience, en collaboration avec le Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) et les chefs d'état-major des Forces maritimes et de l'Armée de terre, afin de maximiser le commandement et le contrôle aux niveaux opérationnel et stratégique.

La Force aérienne soutient actuellement des opérations de coalition en Asie du Sud-Ouest à l'aide d'un nombre considérable d'aéronefs de transport et de patrouille maritime, ainsi que d'hélicoptères maritime...



## Démographie, recrutement, maintien de l'effectif et diversité

Il est bien connu que les FC font face à un défi majeur au niveau du recrutement et du maintien de l'effectif. Ce n'est pas surprenant. La croissance constante de l'économie canadienne et le vieillissement de la population du Canada ont entraîné une réduction du taux de chômage chez les jeunes travailleurs qualifiés et une concurrence accrue chez les employeurs. Facteur tout aussi important, les valeurs et les attentes des jeunes Canadiens changent. La génération de l'après baby-boom est moins susceptible de garder le même emploi tout au long de sa carrière, n'est plus aussi « fidèle » à une organisation, et est plus encline à privilégier la souplesse d'emploi, les possibilités d'acquisition continue du savoir, ainsi que la mobilité professionnelle.

Simultanément, le visage du Canada change. La population du pays se diversifie davantage, et les minorités visibles représentent une proportion croissante de la population générale et de la main-d'œuvre.

Les défis en matière de recrutement et de maintien en poste sont également particulièrement sérieux dans le cas de certains groupes professionnels, notamment en ce qui concerne les ingénieurs et les techniciens. Plusieurs facteurs y contribuent. Entre autres, de nombreux postes exigent aujourd'hui un niveau élevé de spécialisation, et les critères d'admission aux études sont plus stricts que par le passé. Les FC ont donc été forcées de recruter des gens dans un bassin de candidats potentiels de plus en plus petit. Parallèlement, plusieurs des groupes professionnels militaires qui souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre sont aussi ceux qui sont très recherchés pour les déploiements, ce qui aggrave les problèmes de personnel liés au rythme rapide des opérations. En outre, les FC entrent en concurrence avec d'autres organisations des secteurs privé et public pour ces personnes hautement qualifiées, si bien que l'attrition est de plus en plus inquiétante.

Afin de hausser le taux de maintien de l'effectif, les FC ont dû offrir davantage de possibilités de formation et de maintien des compétences, établir des parcours de carrière variés et plus souples, faciliter la planification de carrière et de déploiement, ainsi qu'augmenter la participation à la recherche. Malgré tous ces efforts et certains succès remportés au début de cette campagne, le recrutement et le maintien de l'effectif demeurent des enjeux de taille.

Étant donné ces contraintes, les FC doivent poursuivre leurs efforts en vue de devenir un employeur de choix grâce à une stratégie globale visant à améliorer le recrutement, le taux de maintien de l'effectif et la diversité. Bien que des résultats positifs aient déjà été obtenus (se reporter à l'annexe D), il reste encore beaucoup à faire, particulièrement dans le cas des groupes professionnels clés, car les pressions relatives à la démographie et au marché du travail s'intensifient.



**...les FC doivent poursuivre leurs efforts en vue de devenir un employeur de choix grâce à une stratégie globale visant à améliorer le recrutement, le taux de maintien de l'effectif et la diversité.**





## Établir un lien avec les Canadiens et les membres des FC

Nous vivons dans un monde qui ne connaît aucun répit. Les médias font maintenant partie intégrante du champ de bataille moderne. Grâce à des technologies de communications sophistiquées, les Canadiens, ainsi que les membres des FC, entendent parler de notre travail presque quotidiennement. La population canadienne, tout comme les membres des FC, exige davantage du gouvernement, de ses institutions et de ses chefs. Nous sommes également moins visibles au sein des collectivités que nous l'étions par le passé. De moins en moins de parlementaires et de Canadiens ont eu une expérience directe de la vie militaire ou comptent parmi leur famille une personne pour qui c'est le cas. De nombreux nouveaux Canadiens viennent de régions du monde qui n'ont pas de traditions civilo-militaires et où l'on craint les militaires, car ils sont perçus comme un instrument de contrôle gouvernemental ou de persécution. En outre, nous vivons une période de profonde mutation.

Tous ces facteurs font en sorte que les chefs militaires doivent, plus que jamais, jouer un rôle actif afin de gagner et de maintenir la confiance du public et des militaires envers les FC. Il est primordial que nous établissions un lien très solide avec la population canadienne et les décideurs. Nous devons également renforcer davantage les liens qui existent entre les chefs militaires et notre personnel subalterne. Trop souvent, les chefs sont perçus comme des personnes qui ne font que réagir aux problèmes plutôt que d'assumer un rôle proactif. Bien que ce ne soit pas souvent le cas, cela demeure une question délicate. Certaines décisions prennent du temps. D'autres décisions et enjeux doivent être étudiés avec soin et mesure par le gouvernement. Ceci étant dit, les dirigeants des FC ont adopté une série de mesures pour mieux faire le lien avec la population canadienne et les membres des FC, tout en cherchant à transformer les FC en une organisation axée sur l'avenir.

## Partie 3 : Priorités des Forces canadiennes

Comme les attentats du 11 septembre et leurs répercussions l'ont démontré, la stratégie adoptée par les dirigeants des FC au cours des dernières années afin de préparer les FC pour l'avenir est solide.

Nous avons accordé une place importante aux dangers des opérations modernes et au besoin de se préparer pour de nouvelles menaces plus meurtrières. Nous avons investi sélectivement dans nos gens, dans l'instruction et dans l'équipement moderne nécessaire pour demeurer aptes au combat et conserver notre capacité d'interopérabilité avec nos principaux alliés. Nous nous sommes appliqués à établir un lien avec la population canadienne, les intervenants de la défense et les décideurs canadiens afin d'accroître la sensibilisation du public aux contributions de notre institution et aux défis auxquels elle est confrontée. Enfin, les hommes et les femmes des FC ont accompli leur travail en participant aux opérations, en réalisant les réformes, en respectant les priorités, et en intervenant en cas d'urgence d'une manière bien souvent supérieure à ce qui était attendu d'eux.

Les dirigeants des Forces canadiennes ont également souligné le fait que, même si notre stratégie pour l'avenir est valable, le statu quo n'est pas acceptable. Certains affirmeront que les FC sont en crise, mais ce n'est pas le cas. Les FC demeurent une force moderne, professionnelle, tournée vers l'avenir et apte au combat. Nous avons toutefois atteint une croisée des chemins – un moment déterminant de notre existence. La question n'est pas de savoir où nous nous trouvons aujourd'hui, mais où nous serons dans dix ans. Si nous voulons demeurer utiles, nous devons continuer à transformer les FC en vue d'établir un équilibre entre les gens, l'équipement et l'instruction, et une structure des forces qui soit abordable et soutenable à long terme.

Cette transformation prendra plusieurs années et ne sera pas de tout repos. Elle a déjà été amorcée au moyen de la vision présentée dans la Stratégie pour l'an 2020. Elle sera précisée grâce à une mise à jour de la défense et elle se terminera par la mise sur pied des FC de demain. Elle nécessitera des chefs résolus et dévoués.

Sur cette toile de fond, cinq priorités clés se dégagent nettement et occuperont les FC et le MDN au cours des prochaines années, soit :

- s'adapter au nouveau cadre de sécurité;
- accorder la priorité aux gens;
- optimiser les capacités du Canada en matière de défense et de sécurité;
- maximiser l'efficacité de la gestion moderne, y compris des communications;
- renforcer nos relations de défense.

Afin de cibler notre attention, les priorités suivantes ont été établies pour les dirigeants des FC :

- accorder la priorité aux gens;
- moderniser la structure des forces;
- assurer la gestion moderne par des communications efficaces.

Les FC demeurent une force moderne, professionnelle, tournée vers l'avenir et apte au combat. Nous avons toutefois atteint une croisée des chemins – un moment déterminant de notre existence. La question n'est pas de savoir où nous nous trouvons aujourd'hui, mais où nous serons dans dix ans.



À cet égard, les priorités suivantes ont été établies pour les dirigeants des FC :

- accorder la priorité aux gens;
- moderniser la structure des forces;
- assurer la gestion moderne par des communications efficaces.

Nos gens sont le fondement de notre institution. Ils constituent les briques et le mortier qui en assurent le soutien.



...les réformes des soins de santé des FC vont bon train et demeurent essentielles au mieux-être de tous les membres des FC.

Ces priorités sont conçues de manière à compléter les priorités plus générales de la Défense que l'équipe de la Défense a établies collectivement et qu'elle continue d'améliorer. En fait, nos collègues civils ont contribué de façon exceptionnelle à la Défense et aux FC au cours des années, et nous aurons besoin de leur dévouement soutenu pour aller de l'avant. Évidemment, nous devons mener à bien nos opérations. Notre principal objectif est de défendre la population canadienne et d'assurer sa sécurité, et les opérations en constituent l'aspect le plus visible et le plus important.

Cela dit, les dirigeants des FC continuent de mettre l'accent sur les gens, la modernisation des forces, la gestion moderne et les communications. En tant que chefs, nous devons prendre soin de notre personnel et voir à développer les FC de l'avenir. Nous devons également expliquer aux décideurs du gouvernement, aux Canadiens, ainsi qu'aux hommes et aux femmes des FC, les enjeux, les défis et les choix qui se présentent à nous, ainsi que la voie dans laquelle nous devons nous engager pour conserver notre avance opérationnelle et positionner les FC pour l'avenir.

## Priorité 1 : Accorder la priorité aux gens

Nos gens sont le fondement de notre institution. Ils constituent les briques et le mortier qui en assurent le soutien. Ils sont nos penseurs, nos chefs et nos visionnaires – les défenseurs canadiens de la profession de militaire. Ils sont nos ambassadeurs, tant auprès des Canadiens et de nos alliés, que des peuples et des communautés partout dans le monde. Ils sont aussi les soldats, les marins et les aviateurs qui risquent volontiers leur vie pour faire régner la justice et défendre les libertés, les lois et les valeurs chères aux Canadiens.

Ils constituent également notre avenir et, bien que nous ayons fait d'énormes progrès au cours des dernières années pour relever les défis relatifs à nos gens, il reste encore beaucoup à faire pour accroître la qualité de vie, perfectionner nos programmes de recrutement et de maintien en poste, promouvoir la diversité, réformer notre système militaire de soins de santé, et améliorer le leadership et le perfectionnement professionnel. Bref, nous devons continuer d'accorder la priorité aux gens et de progresser dans tous ces domaines.

### Réforme du système militaire de soins de santé

Le MDN a l'obligation légale d'offrir des soins de santé qui répondent aux besoins des membres des FC, que ces derniers se trouvent au pays ou à l'étranger. Les militaires qui servent leur pays ont une responsabilité illimitée, et il faut par conséquent leur garantir des soins de santé qui correspondent aux principes énoncés dans la *Loi canadienne sur la santé*, peu importe le moment ou l'endroit où ils servent.

Pour montrer qu'elles se soucient de leur personnel et combler un certain nombre de lacunes dans leur système des soins de santé, les FC ont centralisé toutes leurs ressources en santé et prennent des mesures énergiques pour s'assurer que leurs membres ont accès à des soins de santé uniformes et de grande qualité.

À la suite d'essais récents effectués dans quatre cliniques militaires, les FC ont entamé un processus d'uniformisation des effectifs, des procédures, de l'équipement et de l'infrastructure. Ainsi le travail avance en vue d'accréditer toutes les cliniques de garnison des FC et de mettre à la disposition des équipes de soins primaires des services de diagnostic, de santé mentale et de soutien.

Les militaires en congé de maladie de longue durée ou en voie d'être libérés pour raisons de santé seront confiés à un gestionnaire de cas, qui veillera à ce que le système médical militaire ou Anciens combattants Canada leur offre un traitement pertinent.

De plus, Statistique Canada effectuera à un sondage national sur la santé mentale, qui inclura un échantillon de membres de la Force régulière et de la Réserve, afin de mieux définir les problèmes de santé mentale dans les FC, et de pouvoir faire une comparaison avec l'ensemble de la population canadienne. Les FC procèdent également à un examen global de toutes les des politiques de santé afin de les aligner sur les pratiques nationales.

Parallèlement à ces changements, les FC continuent d'améliorer leur soutien médical opérationnel, car les soins dispensés à nos militaires en déploiement, y compris ceux qui participent à l'opération *Apollo*, demeurent une grande priorité. Ainsi, nous examinons avec soin le rôle d'appui des unités médicales de la Réserve relativement à la prestation des soins de santé lors des déploiements et en garnison, y compris les exigences en matière d'instruction et d'équipement

Les FC ont accru leur état de préparation, en augmentant, entre autres, la quantité de médicaments et d'équipement essentiels dont elles disposent. Afin de mieux réagir aux menaces potentielles, les FC sont en train de conclure avec les États-Unis un accord de collaboration, le Programme interallié de mise au point de vaccins, visant à développer et à acquérir de nouveaux types de vaccins. En outre, les FC augmentent actuellement le nombre d'équipes d'évaluation environnementale capables de se déployer, ce qui améliore leur capacité de fournir un soutien en matière d'hygiène du travail et de l'environnement, et de déceler, prévenir et contrôler les maladies.

Bon nombre de ces programmes de réformes en sont aux toutes premières étapes d'élaboration ou de mise en œuvre. Toutefois, déjà suite à ces programmes, des gestionnaires de cas ont été mis en poste dans 14 bases et établissements afin de former la première équipe chargée de l'évaluation des menaces pour l'environnement (avant et après les déploiements opérationnels). Ces réformes ont aussi engendré la mise en poste de cadres supérieurs chevronnés, chargés des questions de santé dans 14 cliniques en 2002, ce qui viendra améliorer la qualité de la gestion en clinique.

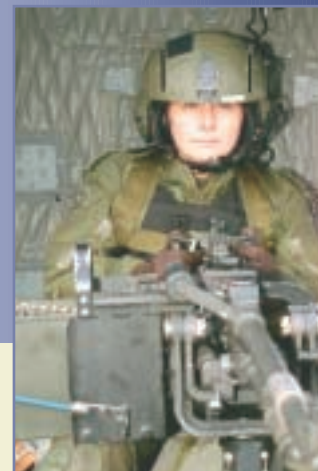
Bref, les réformes des soins de santé des FC vont bon train et demeurent essentielles au mieux-être de tous les membres des FC.

## Comité des griefs des Forces canadiennes

Le Comité des griefs des Forces canadiennes, premier organisme indépendant à examiner les griefs des militaires, est un tribunal administratif qui détient des pouvoirs quasi judiciaires. Il présente au Chef d'état-major de la Défense ses conclusions et ses recommandations relatives aux griefs. Au cours de sa première année complète d'activités, les membres et le personnel du Comité ont formulé plus de 300 conclusions et 204 recommandations au sujet de 100 griefs présentés en 2001.

## Recrutement, maintien de l'effectif et diversité

Soucieux de composer avec les défis démographiques et d'améliorer le recrutement, le taux de maintien en poste et la diversité, les dirigeants militaires se sont clairement engagés à faire des FC un employeur de choix.



Soucieux de composer avec les défis démographiques et d'améliorer le recrutement, le taux de maintien en poste et la diversité, les dirigeants militaires se sont clairement engagés à faire des FC un employeur de choix.





Pour commencer, les FC ont élargi leur programme de recrutement. D'une durée de trois ans, ce programme cherche à rétablir les effectifs à 60 000 militaires et à ramener à environ 55 000 le nombre moyen de personnes qualifiées composant les effectifs en activité. Ce programme d'une grande portée comprend des mesures visant à améliorer les prédictions relatives au recrutement de militaires, à solidifier les programmes d'attraction des recrues et à moderniser le processus de recrutement ainsi que l'instruction. De plus, la campagne publicitaire de recrutement des FC a été repensée, et les résultats initiaux suggèrent qu'il s'agit d'une des campagnes publicitaires du gouvernement fédéral qui a le mieux réussi au cours des dernières années.

Face aux problèmes grandissants de maintien en poste, les cadres supérieurs des FC – le Conseil des Forces armées – ont endossé une stratégie à plusieurs volets, afin de mieux suivre le phénomène d'attrition et d'élaborer des politiques d'intervention. Ils ont établi trois niveaux de responsabilité à cet égard soit les FC dans leur ensemble, les commandements (Armée de terre, Marine ou Force aérienne) et les unités.

Pour de plus amples renseignements au sujet du recrutement, veuillez consulter l'annexe D.

En outre, les FC ont lancé le Projet d'analyse, de restructuration et d'adaptation de la structure des groupes professionnels militaires (PARA) pour évaluer des façons d'améliorer la gestion des carrières de leurs membres. Dans le cadre de ce projet, les FC examinent les politiques relatives au personnel et aux conditions de service des militaires afin d'élever le taux de maintien en poste. Parallèlement, les FC ont établi une nouvelle structure de gouvernance pour les ressources humaines militaires, en créant le Conseil sur la capacité des ressources humaines militaires et un nouveau Conseil consultatif en matière de ressources humaines militaires. Le premier effectue la surveillance nécessaire relative au plan des capacités à long terme (Ressources humaines), tandis que le second aide les FC à développer leur propre expertise en ressources humaines et apporte un soutien aux dirigeants des ressources humaines militaires à l'égard des questions de planification stratégique et des grands défis qui se posent dans ce domaine.

En vue de favoriser la diversité, les FC modernisent leur cadre d'équité en emploi et travaillent d'arrache-pied pour intéresser les groupes sous-représentés au sein des FC et la jeunesse canadienne, de manière à recruter des candidats provenant de tous les horizons de la société canadienne. Ces efforts sont importants pour le recrutement, le maintien en poste et pour garantir que les FC reflètent la population qu'elles servent.

Dans le cadre de ces efforts, les FC ont mis sur pied, en collaboration avec le MDN, des groupes consultatifs pour les femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées afin de cerner les obstacles à l'emploi et d'essayer de les éliminer. Elles effectuent un recensement d'auto-identification des groupes désignés aux fins de l'équité en matière d'emploi au sein des FC. Elles élaborent de nouveaux règlements sur l'équité en emploi et, à cet égard, ont entamé l'examen de leur plan intitulé *Bâtir le travail d'équipe dans des Forces canadiennes diversifiées*. Les FC ont également élargi leur Programme d'enrôlement des Autochtones, et l'Armée de terre a terminé l'essai du Programme Tommy Prince qui cherche à recruter et à entraîner des candidats autochtones pour l'infanterie. De plus, les FC ont coparrainé le film *L'Honneur avant la gloire* pour faire mieux connaître la contribution que les Canadiens d'origine africaine ont apportée aux FC au cours de l'histoire.

En vue de favoriser la diversité, les FC modernisent leur cadre d'équité en emploi et travaillent d'arrache-pied pour intéresser les groupes sous-représentés au sein des FC et la jeunesse canadienne, de manière à recruter des candidats provenant de tous les horizons de la société canadienne.



## Qualité de vie

Afin de poursuivre sur notre lancée en matière de qualité de vie, nous avons mis sur pied, le 1<sup>er</sup> septembre 2001, une direction permanente (DVQ) pour :

- voir à la mise en œuvre des recommandations sur la qualité de vie formulées par le Comité permanent de la défense nationale et des anciens combattants (CPDNAC);
- résoudre les problèmes liés à la mise en œuvre des recommandations du CPDNAC;
- cerner et régler toute nouvelle difficulté relative à la qualité de vie.

La majorité des 89 recommandations initialement présentées par le CPDNAC en 1999 ont déjà été mises en œuvre. Il n'en reste au total que 23 à mettre en application, et on prévoit que ce travail se fera au cours des trois prochaines années.

De plus, la DVQ va de l'avant sur plusieurs plans afin d'appuyer les efforts déployés par les FC pour privilégier les questions liées à la qualité de vie, en apprendre davantage au sujet des répercussions de la vie militaire moderne sur les membres des FC et leurs familles, et faire des FC un employeur de choix. Voici les initiatives clés qui ont été adoptées :

- **l'initiative du rythme des affectations du personnel**, qui cherchera d'abord à quantifier les répercussions des longues périodes d'éloignement du foyer et de la famille en raison du service militaire;
- **l'initiative de définition de la famille**, qui verra à actualiser, pour les FC, la définition de la famille en fonction des changements démographiques, de manière à faciliter l'application des programmes et des indemnités du Ministère destinés aux membres des FC et à leurs familles;
- **l'examen du Programme de services aux familles des militaires**, qui aura pour but d'analyser et de rajuster la politique et la prestation des programmes des FC par l'intermédiaire de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes;
- **le Programme de prévention de la violence familiale**, qui s'attaquera aux problèmes vécus par les familles aux prises avec la violence au foyer et cherchera à améliorer les programmes existants;
- **la mise au point de l'Indice de la qualité de vie**, qui aidera à mesurer et à quantifier de façon continue la mise en œuvre et le suivi des recommandations et des activités relatives à la qualité de vie.

## Leadership et perfectionnement professionnel

Le leadership et le perfectionnement professionnel, ça concerne les gens. Il est nécessaire d'offrir aux chefs de tous les niveaux les études et le perfectionnement professionnels nécessaires pour qu'ils puissent mener à bien les missions complexes et souvent dangereuses que nous leur confions. C'est pourquoi les forces militaires partout dans le monde soulignent le caractère crucial du leadership et du perfectionnement professionnel pour assurer l'efficacité opérationnelle et la santé de l'organisation.



La majorité des 89 recommandations initialement présentées par le CPDNAC... ont déjà été mises en œuvre. Il n'en reste au total que 23 à mettre en application, et on prévoit que ce travail se fera au cours des trois prochaines années.



La modernisation de la structure des forces vise à développer les FC de demain.



Pour continuer à soutenir nos chefs, les FC ont :

- élaboré les visions en matière de leadership pour « L'officier en 2020 » et le « Corps des MR 2020 »;
- mis sur pied l'Institut de leadership des FC;
- créé l'Académie canadienne de la Défense.

La mise en œuvre des programmes « L'officier en 2020 » et le « Corps des MR 2020 » débutera au cours de la prochaine année par une série de travaux, de tâches et de cours de perfectionnement professionnel et se poursuivra durant les années subséquentes. L'Institut de leadership des FC tiendra lieu de centre d'excellence pour le développement du leadership au sein des FC, et la nouvelle Académie canadienne de la Défense coordonnera l'ensemble du programme commun de perfectionnement professionnel des FC. L'Académie entrera en activité d'ici septembre 2002.

Nous sommes en train de démembrer le système de l'éducation et de l'instruction des Forces canadiennes alors que les FC redéfinissent leurs programmes afin de mieux soutenir le recrutement et la formation. De plus, les FC ont également recours à des technologies et méthodologies d'instruction évoluées pour mettre en place le Réseau d'apprentissage de la Défense (RAD). En plus de jeter la base technologique permettant la création d'un milieu d'apprentissage continu pour les membres des FC, l'introduction systématique du RAD devrait réduire les coûts de l'instruction, améliorer l'efficacité de celle-ci, favoriser l'interopérabilité et accroître la compatibilité avec d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales de formation et d'éducation. En 2002, en collaboration avec Industrie Canada, le RAD sera conçu et mis à l'essai, au moyen d'une validation de principe, à certains endroits au Canada.

## Priorité 2 : Moderniser la structure des forces

La modernisation de la structure des forces vise à développer les FC de demain. Il s'agit d'évaluer comment notre environnement géostratégique évolue et de cerner les capacités, les concepts organisationnels, la doctrine et l'équipement nécessaires pour maximiser la capacité des FC à remplir leur mission en fonction des ressources que le gouvernement leur accorde.

Les défis qui se présentent à nous pour la modernisation de la structure des forces sont manifestes. Nous devons :

- accroître notre capacité de faire face aux menaces asymétriques;
- maintenir l'interopérabilité avec nos alliés clés, particulièrement les États-Unis;
- être en mesure de nous déployer n'importe où dans le monde;
- entamer la transformation de l'Armée de terre;
- revitaliser et restructurer la Réserve.

Bien qu'il nous soit possible de relever ces défis dans certains domaines, nous attendons avec impatience le résultat du processus de mise à jour de la défense qui fournira un cadre pour orienter nos efforts de modernisation. Ceci dit, il est important que les chefs et les membres des FC ne préjugent pas des résultats de ce processus de mise à jour. Il appartient aux Canadiens et au gouvernement de décider des capacités sur lesquelles nous devons nous concentrer au cours des prochaines années.

## Les menaces asymétriques

Les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont accentué de façon très concrète la nécessité d'affronter les menaces asymétriques. Ces événements ont pris bien des personnes par surprise. Pour ceux qui travaillent dans le secteur de la sécurité et de la défense, ce fut une démonstration publique brutale d'un problème qui prend de l'ampleur et qui, si bouleversant soit-il, avait été prédit par de nombreux experts.

En février 2000, par exemple, les FC ont entrepris une étude visant à déterminer les rôles et les responsabilités du MDN face aux menaces asymétriques et les capacités requises pour les affronter. Les auteurs de l'étude ont constaté que les FC possédaient déjà un bon nombre des capacités requises. L'étude a aussi fait ressortir des secteurs dans lesquels on pourrait et devrait renforcer les capacités, notamment :

- le renseignement;
- la recherche et le développement;
- la protection de la force;
- les opérations informationnelles;
- la défense nucléaire, biologique et chimique;
- les opérations spéciales.

Après le 11 septembre, dans le cadre du Budget 2001, le ministère de la Défense nationale a reçu 1,2 milliard de dollars supplémentaires à l'appui des nouvelles mesures de sécurité du gouvernement. Cette somme couvre les années financières 2001-2002 à 2006-2007. De ce montant, des crédits additionnels ont été alloués aux FC et au MDN pour :

- accroître les ressources de la Force opérationnelle interarmées 2;
- améliorer le renseignement sur les transmissions et la défense des réseaux informatiques;
- établir une capacité de défense nucléaire, biologique et chimique (NBC) à double usage pour soutenir les déploiements des FC ou, sur demande, appuyer les secouristes civils en situation de crise nationale (ce qui comprend la mise sur pied d'une équipe autonome d'intervention NBC);
- améliorer et rationaliser l'équipement de protection NBC des Forces canadiennes;
- augmenter les stocks de contre-mesures médicales NBC et assurer le renouvellement des stocks;
- rehausser la capacité de planification de contingence de l'équipe DART et assurer une capacité résiduelle aux fins d'interventions à l'échelle nationale en cas de déploiement de l'unité outre-mer;
- veiller à ce que les secouristes des FC et du Canada soient bien préparés à préserver les intérêts du Canada, grâce à l'amélioration et au renforcement des installations requises pour offrir de la formation, des conseils et du soutien technologique aux FC, aux secouristes canadiens et à d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Dans le cadre de la modernisation de notre structure des forces, il sera de toute évidence important de travailler en étroite collaboration avec nos collègues de la Défense – en particulier de Recherche et développement pour la défense Canada et du Bureau de la protection des infrastructures essentielles et de la protection civile – pour honorer ces engagements.



Les événements tragiques du 11 septembre 2001 ont accentué de façon très concrète la nécessité d'affronter les menaces asymétriques.





## Maintien de notre capacité d'interopérabilité

Vu le rythme accéléré des changements technologiques et le coût des systèmes d'armes haut de gamme, il est essentiel que les FC fassent des choix judicieux en cherchant à maintenir l'interopérabilité nécessaire avec les forces américaines et d'autres forces alliées au cours des années à venir. Il nous faudra en particulier optimiser le rendement des investissements faits pour acquérir de nouvelles technologies et de nouvelles capacités, de manière à éviter de nous engager dans un secteur que nous serions incapables de soutenir à long terme.

Maintenir notre capacité d'interopérabilité reste essentiel à la pertinence des FC. D'ailleurs les FC ont déjà franchi des étapes importantes en vue d'établir les fondements solides d'une orientation abordable et stratégique pour les années à venir. Voici quelques exemples :

- nos militaires s'entraînent régulièrement avec leurs homologues des États-Unis et ont atteint un haut niveau d'interopérabilité, comme en témoignent l'intégration totale de navires de guerre canadiens aux groupes aéronavals américains affectés à la campagne contre le terrorisme, ainsi que l'aisance avec laquelle le groupement tactique du Princess Patricia's Canadian Light Infantry et les forces spéciales ont pu servir aux côtés de forces des États-Unis et d'autres pays alliés en Afghanistan;
- le Canada réalise des opérations quotidiennes au sein du NORAD;
- on continue de soutenir sans réserve la participation au *Multinational Interoperability Council*, qui a pour mandat d'améliorer l'interopérabilité des coalitions multinationales grâce à de meilleurs échanges de données et de renseignements d'ordre opérationnel;
- on a lancé un projet de doctrine commune en matière d'interopérabilité afin d'augmenter la capacité des FC à élaborer des principes de doctrine qui puissent s'harmoniser avec ceux de nos principaux alliés;
- on a entamé l'élaboration d'un projet national de renseignement, de surveillance et de reconnaissance dans l'intention de fournir une vue d'ensemble opérationnelle intégrée aux commandants et aux états-majors stratégiques et opérationnels;
- le Canada participe activement au Projet de surveillance et de reconnaissance aériennes de la coalition, visant à élaborer conjointement les concepts opérationnels, l'architecture, le cadre d'interfonctionnement, ainsi que les principales interfaces et formules nécessaires aux opérations de la coalition;
- on cherche à améliorer, en collaboration avec les États-Unis, nos télécommunications militaires par satellite et nos capacités spatiales en matière de renseignement, de surveillance et de reconnaissance;
- on élabore un plan stratégique d'instruction collective à l'appui de l'élaboration de capacités conjointes et combinées avec nos alliés.

Les FC ont aussi établi le Centre d'expérimentation des Forces canadiennes (CEFC), qui partage les installations du Centre de recherches pour la Défense Ottawa. Le CEFC a pour mandat d'améliorer la planification du développement de la force grâce à l'emploi de moyens novateurs d'élaboration et d'expérimentation de concepts, faisant appel à des ressources conjointes et combinées. On élabore un premier plan d'élaboration et d'expérimentation conjointes de concepts des Forces canadiennes, qui sera soumis à l'étude en 2002. On s'attend à ce que la capacité opérationnelle totale du CEFC soit effective d'ici 2004-2005.

Maintenir notre capacité d'interopérabilité reste essentiel à la pertinence des FC.





De plus, pour soutenir l'expérimentation conjointe, on a établi un réseau protégé à grande capacité d'expérimentation des Forces canadiennes, qui relie les états-majors des armées et les laboratoires de la défense à un réseau de laboratoires de simulation de combat, ce qui permet une collaboration internationale avec nos plus proches alliés.

Des pourparlers ont également été entamés avec l'Armée américaine afin de maximiser les ressources que le Canada investit dans le véhicule blindé de l'avenir et dans des projets de démonstration de la technologie des missiles à grande énergie. Les résultats et les leçons qui en découleront serviront à l'expérimentation de concepts de l'Armée de terre, visant à explorer des questions de structure et de doctrine concernant l'interopérabilité dans le cadre d'opérations menées conjointement par des forces canadiennes et américaines.

## Notre capacité de déploiement à l'échelle mondiale

Les FC tâchent déjà de renforcer leurs capacités de ravitaillement en vol, mais elles continuent d'évaluer les solutions qui amélioreraient leur capacité de déploiement dans plusieurs autres secteurs, dont les suivants :

- transport maritime – la capacité de transporter par voie maritime des soldats et de l'équipement outre-mer, à l'appui d'opérations de contingence;
- appui des forces navales en mer – la capacité de ravitailler en mer les navires d'un groupe opérationnel en déploiement pour maintenir leurs provisions de produits pétroliers, de munitions, de denrées alimentaires, de pièces de rechange, d'articles de maintenance, de services médicaux et dentaires;
- soutien sur le théâtre de forces interarmées à terre – la capacité de soutenir des forces interarmées à terre, à l'appui d'opérations de l'ONU, de l'OTAN ou de coalition, qui peuvent inclure l'appui au commandement et au contrôle, des services médicaux et dentaires, des services d'hélicoptères, de l'hébergement et des installations techniques;
- transport stratégique aérien – la capacité de transporter des soldats et de l'équipement par voie aérienne partout dans le monde;
- déploiements dans le Nord – limités à l'heure actuelle par le nombre restreint d'aéroports pouvant soutenir les activités de gros aéronefs militaires.

Afin de permettre l'amélioration de la capacité de déploiement des FC, plusieurs solutions de rechange sont actuellement considérées, notamment par un examen des différentes méthodes permettant l'accessibilité au transport stratégique. Certaines solutions de rechange possibles passeraient par l'acquisition de nouvelles capacités sous la forme de navires et d'aéronefs. D'autres impliqueraient plutôt des ententes contractuelles avec des fournisseurs de services et/ou nos alliés, comme, par exemple, dans le cadre de l'Initiative sur les capacités de défense de l'OTAN. Les méthodes choisies devront à la fois répondre aux besoins opérationnels relatifs à l'appui d'un déploiement rapide et à l'échelle mondiale, et assurer la meilleure utilisation des ressources limitées.



Les FC tâchent déjà de renforcer leurs capacités de ravitaillement en vol, mais elles continuent d'évaluer les solutions qui amélioreraient leur capacité de déploiement dans plusieurs autres secteurs...



Pour relever les défis que pose sa soutenabilité, l'Armée de terre a entamé la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie visant à assurer le maintien en puissance de « l'Armée de terre d'aujourd'hui » et l'élaboration de « l'Armée de terre de demain » tout en continuant d'investir dans « l'Armée de terre de l'avenir ».



La Réserve est une composante vitale des FC. Par conséquent, nous devons continuer à dynamiser, à moderniser et à restructurer la Réserve dans le cadre des mesures que nous déployons pour préparer les FC à affronter l'avenir.

## La transformation de l'Armée de terre

Pour relever les défis que pose sa soutenabilité, l'Armée de terre a entamé la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie visant à assurer le maintien en puissance de « l'Armée de terre d'aujourd'hui » et l'élaboration de « l'Armée de terre de demain » tout en continuant d'investir dans « l'Armée de terre de l'avenir ».

L'Armée de terre a entrepris une réorientation stratégique dans l'intention de constituer une force terrestre d'envergure moyenne, ancrée sur l'ère de l'information, qui sera encore plus utile aux citoyens canadiens et à leur gouvernement. Le délai envisagé pour que cette stratégie puisse assurer le développement de l'Armée de terre s'étend sur une dizaine d'années. Par conséquent, nous nous attendons à ce que d'ici 2012, la population canadienne soit dotée d'une force terrestre plus agile qui pourra être déployée, et qui pourra interagir plus facilement avec ses alliés et ses partenaires d'une éventuelle coalition. Cette vision s'appelle « l'Armée de terre de demain ».

L'évolution de l'Armée de terre d'aujourd'hui à l'Armée de terre de demain nécessite une étape intermédiaire, un modèle provisoire d'ici cinq ans environ, qui assouplira la répartition des ressources de manière à réaliser une modernisation plus en profondeur. Cette étape s'impose afin de démarrer le processus de changement tout en élaborant des plans détaillés d'équipement, de doctrine et d'instruction qui feront de la transformation une réussite à long terme.

La stratégie de l'Armée de terre est une approche équilibrée et globale permettant de préparer la force terrestre du Canada aux missions de l'avenir, tout en continuant d'accomplir les missions et les fonctions auxquelles s'attendent les citoyens et le gouvernement du Canada. Le MDN a donné son aval à la stratégie de l'Armée de terre et en a approuvé la diffusion pour permettre à la force terrestre de procéder à certains changements essentiels en attendant les résultats de la mise à jour de la défense et les mesures d'adaptation en conséquence.

L'Armée de terre étant la plus vaste composante des FC, elle doit absolument réussir la mise en œuvre de cette stratégie. En termes simples, la transformation de l'Armée de terre est une priorité pour les FC.

## Initiatives de la Réserve

La Réserve est une composante vitale des FC. Par conséquent, nous devons continuer à dynamiser, à moderniser et à restructurer la Réserve dans le cadre des mesures que nous déployons pour préparer les FC à affronter l'avenir. Dans cette optique, les FC ont établi en 2000-2001 le Bureau de projet de la Restructuration de la Réserve de la Force terrestre dont le mandat est de stabiliser la Réserve de l'Armée et d'en faire porter l'effectif à 18 500 réservistes grâce à l'ajout de 2 006 membres. Il est prévu d'élaborer de nouveaux rôles, missions et fonctions à l'intention de la Réserve de l'Armée de terre.

Par suite de l'établissement du Bureau de projet de la Restructuration de la Réserve de la Force terrestre (RRFT), l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de la Réserve de l'Armée de terre ont pris de l'importance. La plupart des objectifs de la première phase ont été réalisés, ainsi que de nombreux succès. Un processus simplifié de recrutement est mis en place. L'effectif a augmenté, de sorte qu'on a atteint l'objectif établi à 15 000 réservistes au sein de l'Armée pour 2001-2002.

La deuxième phase, qui commencera en 2003-2004, s'échelonnera sur trois ans et soutiendra l'expansion de la Réserve de l'Armée de terre en vue d'atteindre une masse critique établie à 18 500 réservistes. On continuera d'accentuer le

maintien de la capacité actuelle, ainsi que l'acquisition de capacités nouvelles comme dans les secteurs de la coopération civilo-militaire; de la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire; des opérations d'information et de la géomatique. Il est reconnu que le MDN ne dispose pas, à ce moment-ci, des ressources qui lui permettraient de réaliser tous les objectifs de la deuxième étape. Cette question devra être résolue dans le cadre de nos efforts pour garantir que les FC demeureront soutenable à long terme, et ce dans le contexte du processus de mise à jour de la défense.

On a augmenté les stocks d'équipement individuel et d'armes collectives, et de nouvelles capacités sont intégrées à la Réserve de l'Armée de terre. La première phase du plan stratégique se poursuivra en 2002-2003, notamment l'établissement d'un climat de stabilité et de confiance. L'objectif fixé à 15 500 réservistes en 2002-2003, selon le plan stratégique de la RRFT, est réalisable également. L'Armée de terre aura ainsi atteint son but de stabiliser sa force de réserve. Toutes les conditions sont en place pour la prochaine étape de la RRFT, exception faite du financement.

Le Projet d'emploi de la Réserve (PER) a permis l'examen le plus complet des politiques d'emploi de la Réserve à ce jour. Il visait à conjuguer les efforts pour trouver des solutions à une gamme de questions concernant les ressources humaines. Même si l'on a accompli de grands pas vers la détermination des insuffisances en matière de politiques et concrétisé de nombreuses recommandations, le PER n'était pas le seul moyen d'apporter des changements tangibles aux politiques. Nombre d'initiatives sont encore au stade de l'élaboration en vue d'être mises en œuvre durant l'année. Le projet aura une incidence favorable sur l'état de la Réserve, car la visibilité donnée aux questions intéressant les réservistes a encouragé d'autres organismes à faire avancer les politiques, les indemnités et les dossiers en ressources humaines. Parmi les récentes initiatives de la Réserve, mentionnons le cadre d'emploi permettant d'accorder à tous les réservistes affectés en mission opérationnelle la rémunération et les indemnités attribuées à la Force régulière.

Le Projet de modernisation du régime de retraite des FC a progressé de manière importante dans le développement du régime de retraite de la Réserve en exécution de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. On reconnaîtra le caractère unique du service dans la Réserve et il sera possible de verser des cotisations à un régime commun durant le service à temps plein ou à temps partiel dans la Force régulière ou la Réserve. Les changements législatifs doivent entrer en vigueur en 2004 et la mise en œuvre du régime en 2005.

Par ailleurs, CANRAN 2000, un projet d'expansion des Rangers continue d'accroître les capacités et l'effectif des Rangers canadiens. Ces réservistes sont fort utiles aux FC et à leurs collectivités dans les zones éloignées, isolées et littorales du Canada. Les Rangers canadiens assurent une présence concrète des FC dans le Nord en effectuant des patrouilles de souveraineté et en prêtant main-forte aux équipes de recherche et de sauvetage et aux secouristes en situation d'urgence. Les FC sont bien représentées par les patrouilles des Rangers, mais l'appui de la Première réserve dans le Nord n'est pas aussi solide. À l'heure actuelle, le seul élément de la Première réserve en poste au nord du 60° parallèle est l'Escadrille de la réserve aérienne du 440° Escadron de transport, une ressource de la Force aérienne. L'absence d'autres unités de la Première réserve exacerbe le problème permanent de recruter du personnel qualifié afin d'exécuter des contrats à moyen ou à long terme dans le Nord. Une solution viable serait de créer une unité indépendante de la Réserve qui pourrait appuyer les besoins uniques du Nord.



L'efficacité des communications est indispensable aux forces militaires modernes. En milieu opérationnel, les communications sont un facteur de multiplication des forces.



En vue d'améliorer nos communications externes, nous avons lancé le Programme parlementaire des Forces canadiennes, modernisé notre programme d'imagerie au combat, cherché activement à rejoindre les médias, les chercheurs du secteur de la défense et autres intervenants dans le cadre de visites guidées de bases et d'opérations militaires des FC...

## Priorité 3 : Assurer la gestion moderne par des communications efficaces

La gestion moderne est une priorité clé pour l'équipe de la Défense et les dirigeants des FC considèrent les communications efficaces comme sa composante critique. L'efficacité des communications est indispensable aux forces militaires modernes. En milieu opérationnel, les communications sont un facteur de multiplication des forces. Elles sont également essentielles à l'entretien de nos liens avec la population canadienne, de même qu'à la sensibilisation et à la compréhension du public à l'égard de la pertinence des FC, de nos enjeux et défis. Les communications sont aussi un élément important des mesures que prennent les dirigeants des FC pour gérer le changement. Les FC étant obligées de s'adapter au contexte géostratégique en évolution, il est plus important que jamais d'expliquer nos enjeux, nos priorités et nos décisions aux membres des FC.

Essentiellement, les communications relèvent de la responsabilité des dirigeants et il revient à la chaîne de commandement de sans cesse prendre les devants pour resserrer les liens avec la population et avec les membres des FC. Même si nous avons accompli des progrès marqués ces dernières années dans le secteur des affaires publiques, nous devons continuer sur cette lancée, particulièrement en ce qui touche les communications internes.

### Communications externes

Les énergies que les FC ont consacrées au cours des dernières années à la consolidation de leurs capacités en matière d'affaires publiques ont donné des résultats tangibles qui rejaillissent sur l'image des Forces en général et des dirigeants des FC en particulier.

Voici ce qui ressort, par exemple, de l'enquête de référence annuelle du ministère de la Défense nationale :

- au cours des trois dernières années, il y a eu une amélioration de 8 à 10 p. 100 du nombre de citoyens en accord avec l'affirmation selon laquelle les dirigeants des FC font bien leur travail (maintenant 69 p. 100);
- depuis l'automne 2000, le nombre de personnes qui entretiennent une opinion très favorable à l'égard des FC a augmenté de 9 points (il se situe maintenant à 57 p. 100).

Par ailleurs :

- plus de 90 p. 100 des citoyens estiment que le Canada devrait maintenir une force moderne, apte au combat;
- 80 p. 100 sont d'avis que le Canada a grandement besoin des FC (une hausse de 10 p. 100);
- 54 p. 100 d'entre eux pensent que les FC seront appelées à servir encore davantage au cours des dix prochaines années (une hausse de 17 p. 100).

En vue d'améliorer nos communications externes, nous avons lancé le Programme parlementaire des Forces canadiennes, modernisé notre programme d'imagerie au combat, cherché activement à rejoindre les médias, les chercheurs du secteur de la défense et autres intervenants dans le cadre de visites guidées de bases et d'opérations militaires des FC, et nous nous sommes efforcés de rehausser la qualité de nos principaux rapports et publications. Nous avons aussi :

- réorganisé plusieurs sites Internet, dont ceux des Forces maritimes et de la Force aérienne, ajouté une page concernant l'opération *Apollo* et lancé sur le D-Net le babillard « Écrivez aux militaires »;
- mis les efforts pour rejoindre les jeunes, par l'élaboration de programmes à l'intention des étudiants de niveau secondaire et universitaire comportant des groupes de discussion sur Internet, des colloques et des conférences.

Ces efforts doivent se poursuivre, et il faudra même les accentuer.

## Communications internes

Malgré l'excellence de nos programmes d'affaires publiques externes depuis quelques années, nos efforts de communications à l'interne accusent un certain retard. Ce qui ne veut pas dire que nous n'avons fait aucun progrès. Nous avons lancé *La Feuille d'érable*, le journal interne de prestige du ministère de la Défense, créé le réseau D-Nouvelles pour simplifier l'échange d'informations et de nouvelles à l'échelle du Ministère et des FC, et nous avons élaboré ou réorganisé de nombreux sites intranet.

Nous avons procédé l'an dernier à une évaluation des communications internes. Parmi les principales conclusions, on remarque une dépendance excessive à l'égard des communications indirectes, basées sur l'imprimé, et un manque d'importance accordée aux communications interpersonnelles au sein de l'institution. L'examen a aussi révélé un besoin croissant d'amélioration de la coordination et de la cohérence de nos mesures de communication à l'interne et confirmé que les communications internes doivent être :

- prises en charge par les dirigeants supérieurs;
- renforcées par les dirigeants des FC à tous les niveaux;
- soutenues par les professionnels d'affaires publiques dans l'ensemble de l'institution.

Comme première étape donnant suite à ces conclusions, en collaboration avec le MDN, les FC sont à établir un Groupe de travail sur les communications internes et à mettre sur pied une petite équipe de soutien des communications internes. L'équipe servira de centre d'excellence et aura le mandat de conseiller et d'appuyer les dirigeants des FC en vue d'améliorer leurs pratiques de communications internes.

L'équipe chargée des communications internes collaborera avec les dirigeants supérieurs et les chargés des affaires publiques des FC pour :

- établir des priorités en vue du renouvellement des communications internes;
- rédiger et promulguer un énoncé de principes fondamentaux régissant les communications internes;
- diriger une campagne de marketing en communications internes;
- soutenir les dirigeants des FC en leur fournissant du matériel de communication;
- intégrer les considérations relatives aux communications internes dans les principaux mémoires de décision;
- conseiller les dirigeants des FC relativement aux meilleures pratiques;
- élaborer un module d'instruction sur les communications internes et en faire l'essai;
- affecter du personnel auxiliaire au Groupe de travail sur les communications internes;
- collaborer avec le Groupe de travail sur les communications internes afin de déterminer les mesures supplémentaires à prendre à l'appui du renouvellement des communications internes à l'échelle des FC et du MDN.



# Conclusion

Malgré les défis à relever aujourd'hui et demain, nous devons nous rappeler que les Forces canadiennes demeurent une force militaire moderne, professionnelle, bien entraînée, polyvalente et apte au combat. Notre objectif premier est de veiller à rester compétents, efficaces et utiles dans les années à venir.

Voilà pourquoi nos effectifs restent en tête de liste de nos priorités. Nous devons prendre soin d'eux en améliorant les soins de santé, l'éducation et l'instruction, et en maintenant leur qualité de vie. Nous devons également continuer de recruter les meilleurs candidats que le Canada peut offrir, d'investir dans ces hommes et ces femmes, et de leur accorder la formation et les outils dont ils ont besoin pour réussir. Nous devons continuer d'appuyer nos dirigeants à tous les niveaux, afin qu'ils puissent assurer le leadership nécessaire à la réussite dans les situations complexes et dangereuses où ils sont appelés à servir et qu'ils sachent orienter les membres et l'organisation vers l'avenir. Nous devons prendre d'autres mesures afin de conserver nos effectifs, notamment trouver des solutions aux pressions exercées et valoriser les principes d'éthique militaire qui nous incitent à servir le bien collectif d'abord.

Nous devons aussi veiller à ce que les Forces canadiennes soient abordables et viables à long terme. Cela exigera des efforts concertés et pourrait mener à des choix et à des compromis difficiles. Et sachez que nous ne pouvons pas investir dans les nouvelles capacités requises pour transformer les FC tout en assurant l'interopérabilité et en restant bien équipés, sans nous départir des capacités qui sont moins utiles à l'espace de bataille du XXI<sup>e</sup> siècle. La transition sera une étape difficile.

Nous nous devons toutefois de prendre les devants et de mettre au service de la population canadienne les meilleures forces militaires possibles, dans les limites des ressources allouées par le gouvernement. Selon notre opinion professionnelle, nous devons veiller à ce que nos forces soient utiles, compétentes et capables d'accomplir n'importe quelle mission attribuée aujourd'hui ou dans les années à venir. Ce faisant, nous devons établir des attentes claires à l'égard des rôles que nous pouvons exercer ou non, et nous devons expliquer nos choix et nos décisions aux citoyens et à nos membres. Par le biais de communications internes et externes efficaces, il nous faudra entretenir nos liens avec la population canadienne et avec les hommes et les femmes qui composent les Forces.

Parallèlement, nous devons continuer de mener à bien nos engagements opérationnels. Les missions opérationnelles sont notre spécialité, et elles constituent l'expression la plus tangible de notre contribution particulière et de notre raison d'être.

Ce sont là nos priorités.

Les Forces canadiennes forment une institution forte et empreinte de fierté. Nous avons une des plus solides fondations de toute organisation au Canada : nos hommes et nos femmes militaires. Ensemble, nous relèverons les nombreux défis d'aujourd'hui et nous transformerons graduellement notre institution en une force qui restera la meilleure possible pour les années à venir.

**Notre objectif premier est de veiller à rester compétents, efficaces et utiles dans les années à venir.**



**...nous devons établir des attentes claires à l'égard des rôles que nous pouvons exercer ou non, et nous devons expliquer nos choix et nos décisions aux citoyens et à nos membres.**

# Annexe A : Opérations des Forces canadiennes en 2001-2002

## Opérations en Amérique du Nord

### **Opération *Noble Eagle***

La Force aérienne du Canada a participé et continue de participer au déroulement de l'opération *Noble Eagle*. Les effectifs de défense aérienne du Canada et des États-Unis affectés à des missions du NORAD ont contribué à l'amélioration de la sécurité de l'espace aérien de l'Amérique du Nord, suite aux attaques terroristes perpétrées le 11 septembre dernier. En conséquence, au Canada, le nombre de chasseurs et de lieux en alerte a augmenté de façon importante. Dans son ensemble, NORAD a fait passer à plus de 100 le nombre de ses chasseurs en alerte, et de ravitailleurs et d'aéronefs de surveillance ajoutés à l'appui de l'opération. Le Quartier général – Région canadienne du NORAD (QG RC NORAD) de Winnipeg (Manitoba), le quartier-général de Secteur à North Bay (Ontario), les chasseurs CF-18 des Forces canadiennes de Cold Lake (Alberta) et de Bagotville (Québec), des ravitailleurs en vol de Winnipeg, ainsi que les Forces de radar mobile de Cold Lake et de Comox (Colombie-Britannique), participent à cette opération.

## Opérations internationales

### Europe

#### **Force de stabilisation de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) –**

##### **Opération *Palladium***

Ayant pour mandat de dissuader les parties en conflit, établir un environnement sécuritaire et contrôler la paix en Bosnie-Herzégovine, le Canada fournit environ 1 600 militaires affectés au sein d'éléments de commandement et de soutien nationaux, d'un groupement tactique, d'une batterie d'artillerie et d'un détachement d'hélicoptères. Le Canada fournit également plusieurs officiers d'état-major aux divers quartiers généraux situés un peu partout en Bosnie-Herzégovine. Le Canada a remis le commandement de la Division multinationale (sud-ouest) aux Pays-Bas en septembre 2001, après avoir assumé ce commandement pendant un an. Le commandement de la Division multinationale (sud-ouest), où est situé le groupe tactique canadien, est partagé entre le Canada, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, qui se l'échangent sur une base annuelle.

#### **Campagne aérienne de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Opération *Image***

Le Canada a appuyé l'opération *Image*, qui vise à fournir les effectifs de commandement et de contrôle aérien dans la région des Balkans, depuis la campagne aérienne de Kosovo, en 1999. Depuis la mise sur pied du centre des opérations aériennes interalliées 5 à Poggio Renatico, Italie, en septembre 2001, le Canada a réduit sa contribution à cette opération à trois officiers d'état-major. On envisage un retrait complet de cette mission pour 2002.

#### **Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Force navale permanente de l'Atlantique**

La contribution des Forces canadiennes à la Force navale permanente de l'Atlantique, la force navale de réaction immédiate de l'OTAN, se compose d'un navire. Les équipages des NCSM *Halifax*, *Fredericton* et *Toronto*, comptant 705 marins, ont servi dans la Force navale permanente de l'Atlantique au cours de la dernière année. En raison de la forte demande imposée aux effectifs maritimes du Canada dans le cadre de la campagne contre le terrorisme, l'appui accordé à la force navale permanente de l'Atlantique a été limité depuis le début des opérations navales dans le nord de la mer d'Arabie.

#### **Mission d'observation des Nations Unies à Prevlaka – Opération *Chaperon***

Cette mission a pour mandat de surveiller la situation dans la péninsule de Prevlaka, à la pointe sud de la Croatie, et à la frontière avec la République fédérale de Yougoslavie. La Croatie et la Yougoslavie revendiquent toutes deux la propriété de la péninsule, laquelle contrôle l'unique port en eau profonde dont dispose la marine yougoslave. Le dernier officier canadien à servir en tant qu'observateur militaire de l'ONU est reparti le 7 novembre 2001.

#### **Mission des Nations Unies au Kosovo (MINUK) – Opération *Quadrant* (Kosovo)**

La MINUK a pour mandat d'établir une présence civile au Kosovo et de mettre sur pied une administration civile provisoire pour succéder à la KFOR. Les Forces canadiennes fournissent un officier présentement chargé de coordonner les opérations d'observateur militaire de l'ONU dans la région de Pristina.

#### **Équipe consultative en matière d'instruction touchant la gestion des munitions et la neutralisation des explosifs (AMODATT) en Albanie – Opération *Quadrant* (Albanie)**

Cette mission a pour mandat de conseiller le ministère albanais de la Défense en matière de neutralisation des explosifs et munitions (NEM) et d'entreposage des munitions. Cette aide permettra aux Forces armées albanaises de mener en toute sécurité des opérations de NEM et d'élimination logistique, et de rationaliser, réduire et gérer leur arsenal actuel de munitions. Les Forces canadiennes fournissent un officier technicien en munitions pour un an afin de commander l'équipe. L'Agence canadienne de développement international et le MDN assument ensemble le financement de cette contribution des Forces canadiennes à l'AMODATT.

#### **Projet de l'Agence canadienne de développement international en Albanie – Opération *Artisan***

La mission des Forces canadiennes, a permis de fournir une équipe de conception et de gestion de projet à l'Agence canadienne de développement international en vue d'aider à reconstruire l'aéroport Rinas à Tirana, en Albanie, qui avait été endommagé pendant la crise des réfugiés du Kosovo en 1999. Ce projet s'est terminé le 14 novembre 2001.

## **Moyen-Orient**

#### **Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement – Opération *Danaca***

Le mandat de l'ONU consiste à surveiller le cessez-le-feu entre Israël et la Syrie, à superviser le redéploiement des forces israéliennes et syriennes, et à établir une zone tampon, conformément à l'accord de désengagement. Le Canada fournit 186 militaires à cette mission sur le plateau du Golan, surtout des spécialistes de l'approvisionnement, du transport et de l'entretien, et des détachements de communications à toutes les unités de la Force de l'ONU chargée d'observer le désengagement.

#### **Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre – Opération *Snowgoose***

Le mandat de l'ONU consiste à faire respecter le cessez-le-feu et à favoriser le retour aux conditions normales. Les Forces canadiennes fournissent un officier d'état-major au quartier général de l'ONU à Chypre.

#### **Force multinationale et Observateurs – Opération *Calumet***

Le mandat de la Force multinationale et Observateurs au Sinaï, une mission qui ne relève pas de l'ONU, consiste à superviser l'application du traité de paix entre Israël et l'Égypte, conformément aux accords de Camp David. Elle a notamment pour tâche de tenir des postes d'observation et de commandement, et de vérifier si les deux parties respectent les modalités du traité. Le Canada fournit le commandant et le sergent-major de la Force, ainsi que 28 des membres du quartier général pour cette mission. Le quartier général se trouve à El Gorah, en Égypte.

#### **Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve – Opération *Jade***

La participation du Canada à cette mission, soit la plus longue des Nations Unies, a débuté en 1954. Le mandat onusien consiste à observer et maintenir le cessez-le-feu décrété par le Conseil de sécurité de l'ONU, et aider les parties à superviser l'application et l'observation de la Convention d'armistice général établie séparément entre Israël, l'Égypte, le Liban, la Jordanie et la Syrie. L'organisme est notamment chargé de surveiller, de superviser et de faire observer les accords de cessez-le-feu, et de mettre en place des observateurs sur le plateau du Golan, dans le sud du Liban et dans la région du Sinaï. Les Forces canadiennes fournissent actuellement huit militaires à cette mission.

## **Golfe Persique et Asie**

#### **Opérations d'interdiction navale dans le golfe Persique – Opération *Augmentation***

Des opérations d'interdiction navale dans le golfe Persique ont été menées afin d'exercer un contrôle et d'appliquer les sanctions imposées par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui interdit à l'Irak d'importer ou d'exporter des marchandises, y compris le pétrole. Depuis 1991, le Canada a régulièrement fourni des navires à cette mission, dans le but de participer au blocus. Le NSCM *Charlottetown* s'est déployé en provenance de Halifax en janvier 2001, dans le cadre du groupe aéronaval de l'USS *Harry S. Truman* afin d'effectuer des opérations d'interdiction navale dans le golfe Persique. En mars 2001, le NSCM *Winnipeg* a quitté Esquimalt pour se joindre au groupe aéronaval de l'USS *Constellation*, également pour effectuer des opérations d'interdiction navale dans le golfe Persique, à l'appui des sanctions de l'ONU. Les navires canadiens n'ont pas participé aux opérations d'interdiction militaires au large des côtes de l'Irak depuis le 10 août 2001. Depuis, ils se sont surtout concentrés sur les opérations de la coalition dans le nord de la mer d'Arabie, dans le cadre de la campagne contre le terrorisme.

#### **Administration transitoire des Nations Unies au Timor-Oriental (ATNUTO) – Opération *Toucan***

Une force internationale (INTERFET) a été mise sur pied en septembre 1999 pour restaurer la paix et rétablir l'ordre au Timor-Oriental, dans la foulée des graves violences déclenchées suite au référendum sur la sécession de ce territoire de l'Indonésie. Le Canada a fourni plus de 600 militaires à cette force multinationale dirigée par l'Australie; ce contingent est rentré au Canada en février 2000 après avoir terminé son mandat. Suite à la mission de l'INTERFET, l'ATNUTO a été mise sur pied afin d'administrer le territoire et d'exercer un pouvoir législatif et exécutif pendant la transition. Depuis mars 2000, les Forces canadiennes ont fourni trois officiers au quartier général de l'ATNUTO. Les Forces canadiennes ont cessé d'y participer le 12 mai 2001.

#### **Mission d'observation des Nations Unies pour l'Irak et le Koweït (MONUIK) – Opération *Record***

Le mandat onusien consiste à surveiller la voie maritime Khor Abdullah entre l'Irak et le Koweït et la zone démilitarisée, à veiller au respect des frontières et à relever tout acte d'hostilité. En 2000, les Forces canadiennes ont affecté six officiers à cette mission à titre d'observateurs militaires de l'ONU et de membres du quartier général, y compris le poste permutant de commandant du secteur nord de la MONUIK. La contribution canadienne à cette mission sans armes s'est terminée le 15 août 2001.

#### **La coalition multinationale contre le terrorisme – Opération *Apollo***

Depuis le mois d'octobre 2001, les Forces canadiennes ont participé à l'élimination de la menace posée par l'al-Qaïda et les Talibans en fournissant des forces terrestres, navales et aériennes à la campagne américaine contre le terrorisme. Le Canada a affecté plus de 3 000 militaires à l'opération *Apollo*. Avec les permutations de navires et d'aéronefs, c'est plus de 4 000 militaires qui ont été déployés. Le Canada a mis sur pied une organisation appelée Force opérationnelle interarmées canadienne en Asie du Sud-Est dans le cadre de notre contribution à une coalition formée de nombreux pays aux vues similaires. Il a aussi établi un quartier général avancé dans les locaux de l'U.S. Central Command de Tampa, en Floride, a fourni de trois à cinq navires, trois aéronefs de transport CC-130 *Hercules*, deux avions patrouilleurs maritimes à grande autonomie CP-140 *Aurora*, un aéronef CC-150 *Polaris* aux opérations de la coalition, en plus d'un élément de la Force opérationnelle interarmées 2.

Le Canada a aussi déployé le Groupement tactique du 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI), une force légère, parfaitement mobile, conçue pour intervenir rapidement lors de missions à l'étranger, et donc bien adaptée aux opérations qui évoluent. Le Groupement tactique est composé de trois compagnies de fusiliers, d'un quartier général et d'une compagnie de soutien au combat. Le Groupement tactique du 3<sup>e</sup> PPCLI est secondé par un escadron de reconnaissance du Lord Strathcona's Horse (Royal Canadians) doté de véhicules blindés légers de reconnaissance *Coyote*. Ces derniers sont dotés d'une capacité de surveillance et de détection longue portée de haute technologie.

## Afrique

### Mission des Nations Unies en Sierra Leone (MINUSIL) – Opération *Reptile*

Les Forces canadiennes fournissent cinq observateurs de la Force régulière à cette mission de l'ONU en Sierra Leone. La mission consiste à coopérer à la mise en œuvre de l'accord de paix entre le gouvernement de la Sierra Leone et d'autres parties, et à aider le gouvernement de la Sierra Leone à mettre en œuvre le plan de désarmement, de démobilisation et de réintégration.

### Équipe militaire internationale consultative en matière d'instruction en Sierra Leone – Opération *Sculpture*

Cette mission est chargée de fournir des conseils et une formation pour aider le gouvernement de la Sierra Leone à reconstituer des Forces armées nouvelles et efficaces en République de la Sierra Leone, qui relèveront d'un ministère de la Défense renforcé. Les Forces canadiennes fournissent dix militaires dans le cadre de cette mission dirigée par le Royaume-Uni.

### Mission d'observation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) – Opération *Crocodile*

Le mandat des observateurs militaires de l'ONU et de la force de protection affectés à cette mission n'est pas encore arrêté par l'ONU. Deux officiers canadiens combinent provisoirement les postes de sous-chef d'état-major – Opérations (colonel) et d'officier d'état-major – Plans et opérations (major) au quartier général avancé de l'ONU à Kinshasa, en République démocratique du Congo.

### Échange interorganisations de CARE Canada – Opération *Connection*

Dans le cadre de l'élargissement de la coopération interorganisations entre le MDN et des organisations non gouvernementales, une officier-infirmière a été rattachée à CARE Canada en novembre 2000. Elle s'est déployée à Siaya, au Kenya, au début de janvier 2001, où elle est demeurée jusqu'à juin 2001. Un employé de CARE Canada a aussi travaillé de façon réciproque et à temps partiel au MDN.

### Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (MINUEE) – Opération *Addition*



Le mandat de l'ONU, dans le cadre de cette mission, est de surveiller le cessez-le-feu entre l'Éthiopie et l'Érythrée, de superviser le redéploiement des forces d'Éthiopie et d'Érythrée, et de déployer des observateurs militaires de l'ONU le long de la zone de sécurité temporaire. Depuis août 2000, les Forces canadiennes fournissent cinq observateurs militaires de l'ONU et un officier supérieur d'état-major au quartier général de la MINUEE, chargé de coordonner les opérations d'observation militaire dans le théâtre.

#### **Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée – Opération *Éclipse***

Dans le cadre de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente (SHIRBRIG) de l'ONU, les Forces canadiennes ont fourni pendant six mois une compagnie d'infanterie, accompagnée d'un peloton de reconnaissance et d'une troupe de sapeurs, à un bataillon de fusiliers-marins de l'Armée royale néerlandaise responsable du secteur central de la zone de sécurité temporaire le long de la frontière contestée entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Le contingent des Forces canadiennes s'est déployé en décembre 2000 et incluait en tout 447 militaires provenant surtout du Secteur de l'Atlantique de la Force terrestre. Ces militaires sont rentrés au Canada le 11 juin 2001 après avoir réussi leur mission.

### **Amérique centrale et Caraïbes**

#### **Mission du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international à Haïti – Opération *Humble***

Les Forces canadiennes ont fourni un soutien technique spécialisé afin d'assurer l'entretien essentielle des infrastructures clés à l'ambassade du Canada à Port-au-Prince, en Haïti. La mission a pris fin le 31 mai 2001.

# Annexe B : Acquisition d'immobilisations (équipement)

Dans le but de maintenir la capacité du Canada d'apporter sa contribution à la paix et à la sécurité au pays et à l'étranger, les Forces canadienne doivent faire des investissements ciblés afin de se doter de capacités militaires solides. Nous devons également améliorer la façon dont nous acquérons des biens d'investissement, notamment en :

- améliorant notre plan de capacités stratégiques à long terme, en alignant les exigences relatives aux capacités stratégiques sur les niveaux prévus de financement au cours d'une période de 25 ans;
- réduisant de 30 p. 100 le cycle d'acquisition pour les projets approuvés par le biais de réformes au niveau de l'approvisionnement, d'un processus amélioré d'approbation de projet, de l'acquisition basée sur les simulations et d'une meilleure gestion des risques.

## Priorités en matière d'acquisition

Dans le but d'améliorer leurs capacités, les Forces canadiennes ont déterminé les priorités suivantes en matière d'acquisition pour les prochaines années :

### **Projet d'hélicoptère maritime**

Ce projet a pour objectif d'acquérir 28 nouveaux hélicoptères maritimes pour remplacer le parc de *Sea King* vieillissant. Ce projet permettra de remédier aux lacunes opérationnelles du parc actuel, d'éliminer les problèmes liés au soutien des anciens appareils, et de disposer d'un parc d'hélicoptères maritimes suffisamment important pour appuyer les opérations actuelles et futures. Le gouvernement a annoncé en août 2000 l'autorisation d'amorcer le processus d'acquisition. On prévoit la présentation d'une demande de proposition (DP) pour l'hélicoptère même cette année. La sélection se fera d'ici la fin 2002. La DP relative au système intégré de mission devrait être présentée au début de 2003, et le choix du compétiteur retenu se fera d'ici l'automne 2003.

### **Projet de modernisation graduelle de l'Aurora**

L'aéronef de patrouille à long rayon d'action de type *Aurora* est essentiel à la capacité de patrouille maritime et de surveillance de longue portée de la Marine, et vient appuyer un bon nombre d'autres ministères dans le cadre d'opérations de surveillance et de cueillette d'informations. Ce projet de portée générale comporte plusieurs volets visant la rénovation et le remplacement des systèmes nécessaires pour élargir la capacité de l'aéronef *Aurora* à long rayon d'action.

### **Modernisation graduelle du CF-18**

Ce projet d'ordre général inclut plusieurs projets visant à moderniser les ordinateurs de mission, le logiciel, le radar, les radios, le système d'identification d'aéronef, le système d'armement et les systèmes défensifs de guerre électronique de 80 chasseurs CF-18. Ce projet permettra aux Forces canadiennes de conserver la capacité d'exercer un contrôle de l'espace aérien, de mener des opérations de contingence aérienne, et de fournir un appui aérien efficace. La première phase est confiée à l'entreprise et le début de la modification du premier appareil est prévu pour juin 2002.

### **Satellite canadien de télécommunications militaires (SCTM)**

Les Forces canadiennes ont besoin d'une capacité de communications militaires par satellite garantie et protégée en vue d'appuyer les besoins en commandement et contrôle des forces déployées autour du monde. Le projet de SCTM vise à fournir toute la gamme des capacités de télécommunications militaires par satellite (MILSATCOM). Le projet d'ordre général de SCTM regroupe actuellement quatre projets distincts : le MILSATCOM protégé, les terminaux à ultra-haute fréquence MILSATCOM, la capacité du *Global Broadcast Service*, et la capacité MILSATCOM mobile évoluée. De plus, ce projet améliorera l'interopérabilité des Forces canadiennes avec leurs alliés principaux, surtout les États-Unis.

### **Capacité spatiale interarmées**

Ce projet abordera deux capacités liées à l'espace : la surveillance de l'espace, qui fournira des données relatives aux objets se trouvant dans l'espace et présentant un intérêt pour le Canada, et la surveillance à partir de l'espace, qui permettra au MDN de mieux exploiter les ressources alliées et commerciales basées dans l'espace. Ce projet, qui découle du Projet spatial interarmées, a pour objectif de développer et de mettre en œuvre des capacités permettant l'accès, au niveau du théâtre, à l'information basée dans l'espace afin d'appuyer les opérations militaires. En particulier, le projet vise à fournir cette capacité aux quartiers généraux opérationnels déployés.

### **Capacité de soutien logistique en mer et de transport maritime**

Les navires de ravitaillement de la classe *Protecteur* arriveront bientôt à la fin de leur durée d'utilisation et il faudra les remplacer dans un proche avenir. Il est possible de remplacer ces navires et en même temps de remédier à une lacune en matière de capacité de transport maritime. Dans le cadre de ce projet, le MDN prévoit acquérir des navires polyvalents capables de soutenir les groupes opérationnels navals en mer, et de fournir un transport maritime pour le soutien des forces terrestres et aériennes dans le cadre d'opérations interarmées et interalliées.

### **Capacité de transport aérien**

Une capacité dédiée de transport aérien stratégique devient de plus en plus nécessaire dans le nouveau contexte de sécurité internationale. Les Forces canadiennes doivent être en mesure de se déployer rapidement là où leur présence est nécessaire. Nos aéronefs de transport tactique, les CC-130 *Hercules*, n'ont pas la portée et la capacité de transport nécessaires pour déployer rapidement des forces dans le monde. Quant aux aéronefs de transport stratégiques actuels, les CC-150 *Airbus*, ils possèdent une capacité de transport cargo et de passagers raisonnable, mais ne peuvent pas transporter le cargo de grande dimension qui est souvent essentiel aux opérations déployées. Dans le cadre de ce projet, le MDN examinera les options possibles pour améliorer les capacités de transport aérien stratégique des Forces canadiennes.

### **Capacité de ravitaillement aérien stratégique**

Les Forces canadiennes ont perdu leur capacité de ravitaillement aérien stratégique avec la mise à la retraite des Boeing 707 au milieu des années 1990. En décembre 2001, le Conseil du Trésor a autorisé les Forces canadiennes à modifier deux aéronefs CC-150 *Airbus* existants afin de les transformer en ravitailleurs. La livraison des aéronefs modifiés est prévue pour 2004.

### **Remplacement de la capacité de commandement, de contrôle et de lutte antiaérienne (CADRE)**

Le projet CADRE vise à remplacer la capacité de commandement et contrôle, et de défense aérienne dans le domaine du groupe opérationnel. Cette capacité est actuellement fournie par les destroyers de la classe *Iroquois* maintenant vieillissants. Le MDN en est encore à l'étape préliminaire dans l'examen des options pour CADRE.

**Capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance des Forces canadiennes**

Ce projet d'ordre général fournira la capacité d'acquérir et d'intégrer l'information provenant d'un grand nombre de sources afin de doter les Forces canadiennes d'une meilleure capacité de commandement et contrôle.

**Capacité de renseignement, de surveillance, d'acquisition d'objectif et de reconnaissance des forces terrestres (ISTAR)**

La capacité ISTAR fournira aux commandants de la Force terrestre les renseignements opérationnels précis, et en temps utiles, dont ils ont besoin pour employer les forces de façon efficace et minimiser les risques auxquels sont exposées les troupes. Le projet permettra le traitement des données d'une vaste gamme de détecteurs sur les champs de bataille nationaux et internationaux, tant les détecteurs existants que ceux envisagés.

Le projet général de capacité ISTAR fournira aux commandants des produits de renseignement, de géomatique et de météorologie analysés qui leur permettront de prendre en temps utile, des décisions fondées sur la connaissance. Il sera utilisé dans les domaines de l'instruction et du déploiement afin d'assurer un soutien constant au cours des étapes d'avertissement, de préparation, de déploiement et de redéploiement des opérations. Les commandants de la Force terrestre obtiendront ainsi des capteurs intégrés et le meilleur renseignement disponible de la part de la Force terrestre, ainsi que de sources et d'organismes à l'échelle nationale et des alliés. Le projet sera intégré au Système de commandement des Forces canadiennes (SCFC) et fournira de l'information au Système d'information, de commandement et de contrôle des Forces canadiennes afin de faciliter le processus décisionnel au niveau opérationnel et stratégique.

## Grands projets d'équipement

En plus des priorités en matière d'acquisition énumérées précédemment, d'autres grands projets d'équipement entrepris récemment sont décrits ci-dessous :

**Projet de l'hélicoptère canadien de recherche et sauvetage**

L'acquisition d'un nouvel hélicoptère de recherche et sauvetage réglera les défaillances opérationnelles du parc actuel de CH-113 *Labrador*, éliminera les difficultés liées au soutien de la cellule vieillissante et fournira un parc suffisant pour poursuivre les opérations au cours des 25 à 30 prochaines années. Jusqu'ici, cinq des quinze nouveaux hélicoptères CH-149 *Cormorant* a été livrés.

**Projet du système militaire automatisé de circulation aérienne**

Transports Canada a lancé un projet de système national de circulation aérienne qui prévoit l'automatisation des services de la circulation aérienne. Le projet se poursuit sous la direction de NAVCAN. Le projet du système militaire automatisé de circulation aérienne, qui doit se terminer en 2004-2005, fera en sorte que les opérations militaires aériennes continuent de fonctionner efficacement, qu'elles demeurent compatibles avec le système national et qu'elles suivent le rythme de ces améliorations.

**Projet de remplacement des transports de troupes blindés (TTB)**

Le parc actuel de TTB du Canada ne satisfait pas aux exigences opérationnelles minimales, surtout si on le compare aux armes et aux véhicules modernes et techniquement perfectionnés auxquels les soldats canadiens font face au cours des opérations. Le Projet de remplacement des TTB vise à améliorer la protection, la capacité d'autodéfense, la mobilité, la capacité de transport et le potentiel de croissance du parc de TTB des Forces canadiennes. Les livraisons de véhicules ont commencé selon le calendrier établi, et se poursuivent.

### **Projet de modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes**

Dans le cadre du Projet de modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes, on aura recours à la technologie de l'information afin de répondre aux besoins d'approvisionnement futurs des Forces canadiennes dans toutes les situations opérationnelles, tout en assurant une gestion efficace et rentable des stocks du MDN. Cette technologie permettra non seulement d'augmenter radicalement la productivité, mais aussi d'accroître la capacité de mesure du rendement, d'améliorer considérablement la visibilité des biens, et fournira un puissant outil de gestion en matière d'acquisition. Elle pourra aussi être déployée. La mise en œuvre dans les bases et les escadres s'est terminée en septembre 2001. La mise en œuvre dans les dépôts, au 3<sup>e</sup> Groupe canadien de soutien et au Centre national de contrôle des stocks est prévue en novembre 2002. L'aspect déploiement du système en est à la phase pilote et le projet devrait être mis en œuvre dans la Marine en août 2002.

### **Projet du système tactique de commandement, de contrôle et de communication**

Le Projet du Système tactique de commandement, de contrôle et de communication vise à remplacer l'actuel système de communication tactique de la Force terrestre par un système entièrement intégré qui sera sûr, survivable, adapté et facile à entretenir dans les conditions actuelles et futures du champ de bataille. Le projet, qui doit se terminer en 2002, permettra de livrer plusieurs systèmes de communication essentiels, y compris 10 000 radios installées dans environ 5 000 véhicules.

### **Projet de prolongation de la durée de vie des sous-marins**

Le Projet de prolongation de la durée de vie des sous-marins vise à doter les Forces canadiennes d'une capacité sous-marine essentielle en remplaçant les trois sous-marins de la classe *Oberon* par quatre sous-marins de la classe *Upholder* de construction britannique, rebaptisée classe *Victoria* au moment de son adoption par les militaires canadiens. Grâce à la capacité offerte par les sous-marins de la classe *Victoria*, le Canada sera mieux en mesure d'assurer la surveillance et le contrôle de ses secteurs de compétence maritimes, ainsi que de participer à des opérations bilatérales et multilatérales. Ce projet permettra d'obtenir quatre sous-marins opérationnels de la classe *Victoria* nouvellement certifiés « prêt à plonger », quatre simulateurs (permettant de simuler respectivement les systèmes de combat, la commande de navires, la commande des machines, ainsi que la manutention et le lancement de torpilles) et quatre équipages entraînés. Le premier sous-marin, le NCSM *Victoria*, arrivé au Canada en octobre 2000, a été mis en service en décembre 2000. Le deuxième, le NCSM *Windsor* a été livré en octobre 2001; nous devrions obtenir le NCSM *Cornerbrook* en août 2002 et le NCSM *Chicoutimi*, d'ici le milieu de 2003.

### **Projet du véhicule utilitaire léger à roues**

Le Projet du véhicule utilitaire léger à roues (VULR) a pour but de remplacer le parc de véhicules *Itis* par environ 800 véhicules de modèle militaire réglementaire (ainsi que les services de soutien logistique s'y rapportant), et environ 860 véhicules de type commercial militarisés. La Force terrestre a besoin de véhicules légers et très mobiles afin de faciliter le commandement tactique du combat, d'aider les unités d'appui tactique et de soutien au combat d'une formation en campagne, de faciliter la collecte et la transmission de l'information et d'assurer la liaison au niveau de la formation et d'une formation à l'autre. Les véhicules de modèle militaire réglementaire (802 véhicules) du parc de VULR serviront aux unités de la force en campagne affectées à des tâches opérationnelles ainsi qu'aux établissements d'instruction. Le reste du parc de VULR inclura 861 véhicules de type commercial militarisés (COTS).



**Projet Habillez le soldat**

Les soldats doivent être habillés et équipés adéquatement pour mener des opérations de guerre et des « opérations hors guerre » dans le monde entier, à longueur d'année et dans toutes sortes de conditions météorologiques. En tirant parti des améliorations apportées à la technologie des matériaux et en se fondant sur les principes de l'ergonomie, le projet d'ordre général Habillez le soldat permettra d'introduire 24 articles distincts compatibles, y compris des articles chaussants, des vêtements, des gants et des moufles, des articles pour la tête, et des articles de protection balistique et de transport tactique. Les sous-projets approuvés vont du système amélioré de vêtements adaptés aux lunettes de protection balistique.

**Projet de prolongation de la durée de vie du transport de troupes blindé M113**

Ce projet corrigera les défaillances au niveau des capacités d'appui tactique et de soutien au combat. Ce qui permettra à ces véhicules d'être employés avec de l'équipement plus moderne dans le contexte actuel et prévu de la menace auquel les soldats canadiens feront face au cours des opérations. Le projet corrigera les lacunes au niveau de la protection, de la capacité d'autodéfense, de la mobilité, de la capacité de transport et du potentiel de croissance. Ce projet aura pour effet de prolonger la durée de vie de certains M113 déjà en service et de leur donner un nouveau rôle. Il inclut surtout des véhicules de section d'infanterie, et des versions pour l'appui tactique et le soutien au combat qui servent à assurer un soutien à des unités mécanisées de chenillés comme les blindés, l'artillerie et le génie. La phase de station d'arme protégée fournira à certaines versions du M113 LE la capacité d'utiliser l'arme collective sous le blindage.

**Projet de simulateur des effets d'armes**

L'Armée de terre n'a pas la capacité de s'entraîner efficacement, et de mesurer de façon précise et objective le rendement de ses troupes au cours des exercices d'entraînement force contre force sur le terrain. Afin de répondre à cette déficience, le projet de simulateur des effets d'armes permettra d'acquérir des ensembles de dispositifs d'instruction à laser et des systèmes automatiques de transfert des données qui serviront à l'entraînement collectif d'équipe de combat et de groupement tactique. Le simulateur des effets d'armes apportera aux soldats une réaction immédiate sur leurs interventions, fournira aux instructeurs les données objectives dont ils ont besoin pour préparer des révisions post-exercice efficaces, et donnera aux commandants la capacité d'entraîner efficacement leurs unités et de les évaluer objectivement.

**Projet du missile Sea Sparrow évolué**

Ce projet permettra d'acquérir un meilleur système de missile d'autodéfense capable de répondre aux menaces aériennes au cours des 20 prochaines années, conformément à la norme fixée dans le cas de la frégate de classe *Halifax*. Le projet prévoit la livraison de missiles, de trousse de modification de lanceurs, d'un radar de tir et de modifications en matière de commandement et contrôle, de pièces de rechange et un entraînement.

**Projet de Prolongation de la vie de l'équipement des frégates (FELEX)**

Les frégates de classe *Halifax* atteindront leur mi-vie au cours de cette décennie. Les navires de cette classe auront besoin d'une période d'entretien et de maintien en puissance, de même qu'une mise à jour des systèmes de combat afin qu'ils puissent maintenir leur efficacité opérationnelle pour le reste de leur durée de vie en service nominal.

# Annexe C : Le Conseil des Forces armées

Le Conseil des Forces armées est l'organe militaire supérieur des Forces canadiennes. Il se réunit régulièrement pour conseiller le Chef d'état-major de la Défense sur des questions militaires générales ayant trait au commandement, au contrôle et à l'administration des Forces canadiennes, ainsi que pour l'aider à prendre des décisions.

Le Conseil des Forces armées, présidé par le CEMD, se réunit généralement au moins une fois par mois et regroupe le vice-chef et le sous-chef d'état-major de la Défense, les chefs d'état-major des armées et les principaux conseillers militaires.

## Général Raymond Henault, CMM, CD Chef d'état-major de la Défense

Le Général Raymond Henault est né en 1949 à Winnipeg, au Manitoba. Il s'est enrôlé dans les Forces canadiennes en 1968. Après sa formation, il a commencé sa carrière de pilote au sein du 425<sup>e</sup> Escadron et a volé à bord du CF-101 *Voodoo*. Il a également obtenu un baccalauréat de l'Université du Manitoba.

Au cours de sa carrière distinguée, le Général Henault a servi en qualité de commandant de la Base des Forces canadiennes Portage La Prairie; commandant du 10<sup>e</sup> Groupement aérien tactique (10 GAT); chef d'état-major – Opérations, au quartier général du Commandement aérien; chef de l'état-major interarmées – Opérations au quartier général de la Défense nationale; chef d'état-major adjoint de la Force aérienne; et sous-chef d'état-major de la Défense. Il a également servi à Lahr, en Allemagne de l'Ouest, de juin 1987 à juin 1989 en qualité de commandant du 444<sup>e</sup> (CA) Escadron tactique d'hélicoptères.

Le Général Hénault a été nommé Chef d'état-major de la Défense le 28 juin 2001.

## Lieutenant-général G.E.C. Macdonald, CMM, MVO, CD Vice-chef d'état-major de la Défense

Le Lieutenant-général George Macdonald vient de Red Deer, en Alberta, et s'est enrôlé dans l'Aviation royale du Canada en 1966 afin de devenir pilote de chasse, après avoir obtenu son baccalauréat en génie mécanique à l'Université de Calgary.

Au cours de sa carrière, le Lieutenant-général Macdonald a occupé de nombreux postes d'état-major. Il a aussi été commandant du 434<sup>e</sup> Escadron Bagotville, commandant de la Base des Forces canadiennes Lahr et de la 3<sup>e</sup> Escadre de chasse, en Allemagne de l'Ouest, commandant de la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada/Région canadienne du NORAD et commandant en chef adjoint de NORAD.

Le Lieutenant-général Macdonald a été nommé vice-chef d'état-major de la Défense le 6 septembre 2001.

## Vice-amiral Greg Maddison, CMM, MSC, CD Sous-chef d'état-major de la Défense

Le Vice-amiral Greg Maddison est né en Nouvelle-Écosse en août 1949. Il a reçu son brevet d'officier en 1972 après avoir obtenu un baccalauréat en génie et gestion du Collège militaire royal du Canada, à Kingston, en Ontario.

Le Vice-amiral Greg Maddison a servi à bord des NCSM *Assiniboine*, *Terra Nova*, *Iroquois* et *Athabaskan*. Au cours de sa carrière, il a occupé divers postes, dont ceux d'officier navigateur, commandant de la 1<sup>re</sup> Escadre de destroyers du Canada, commandant de la Force navale permanente de l'Atlantique de l'OTAN, commandant des Forces maritimes de l'Atlantique et chef d'état-major des Forces maritimes.

Le Vice-amiral Maddison est nommé sous-chef d'état-major de la Défense le 22 juin 2001.

## Vice amiral R.D. Buck, CMM, CD Chef d'état-major des Forces maritimes

Le Vice-amiral Ron Buck est né et a grandi à Montréal. Il s'est enrôlé dans la Marine Royale canadienne en 1967, dans le cadre du Programme des officiers de la Force régulière, et a reçu son baccalauréat en sciences de l'Université McGill en 1971.

Au cours de sa carrière, le Vice-amiral Buck a notamment commandé la Flotte canadienne du Pacifique et la 5<sup>e</sup> Escadre de destroyers du Canada, incluant sept frégates de patrouille de classe *Halifax* et deux destroyers de classe *Iroquois*. Auparavant, le Vice-amiral Buck a commandé le destroyer d'escorte NCSM *Restigouche* et il a été commandant en second du destroyer NCSM *Athabaskan*.

Le Vice-amiral Buck a été nommé chef d'état-major des Forces maritimes le 21 juin 2001.

## Lieutenant-général Mike Jeffery, CMM, CD Chef d'état-major de l'Armée de terre

Le Lieutenant-général Mike Jeffery est né à Londres, en Angleterre. En 1964, il joint les rangs du Régiment royal de l'Artillerie canadienne, dans le cadre du Programme d'apprenti-soldat de l'Armée de terre canadienne.

Le Lieutenant-général Jeffery a occupé divers postes de commandement et d'état-major, dont Directeur – Besoins en ressources terrestres, Directeur – Artillerie, Directeur général – Coordination du programme, commandant du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne, et commandant de la 1<sup>re</sup> Division du Canada et de l'Autorité d'instruction de l'Armée de terre. En 1990, il fréquente le Collège de la Défense nationale. En 1999, il est nommé commandant de la Force opérationnelle interarmées pour l'opération *Abacus*. Le Lieutenant-général Jeffery est promu à son grade actuel le 1<sup>er</sup> mai 2000 lorsqu'il est nommé adjoint spécial du CEMD pour la restructuration de la Réserve.

Le Lieutenant-général Jeffery est nommé chef d'état-major de l'Armée de terre le 8 août 2000.

## Lieutenant-général Lloyd Campbell, CMM, CD Chef d'état-major de la Force aérienne

Né dans le nord-ouest de l'Ontario, le Lieutenant-général Lloyd Campbell s'est enrôlé dans l'Aviation royale du Canada en 1965. Il a d'abord servi à titre de navigateur aérien sur des avions *Yukons*. En 1969, il est accepté pour une formation au pilotage et pilote par la suite le CF-104 *Starfighter* et le CF-5 *Freedom Fighter*. Il a étudié au Collège de commandement et d'état-major des Forces canadiennes à Toronto. Plus tard, il a poursuivi ses études au Collège de la Défense nationale (CDN) à Kingston, en Ontario.

Au cours de sa carrière, le Lieutenant-général Campbell a occupé divers postes de commandement et d'état-major tant au Canada qu'à l'étranger. Il a également occupé divers postes au Quartier général de la Défense nationale, y compris Directeur général – Développement de la force, Directeur général – Planification stratégique, et vice-chef d'état-major de la Défense par intérim. En avril 1998, le Lieutenant-général Campbell est nommé commandant de la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada et de la Région canadienne du NORAD.

En juillet 2000, le Lieutenant-général Campbell est promu à son grade actuel et nommé commandant du Commandement aérien et chef d'état-major de la Force aérienne.

## Lieutenant-général Christian Couture, CMM, CD Sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires)

Le Lieutenant-général Christian Couture est originaire de Saint-Gédéon, au Québec. Il s'est enrôlé dans les Forces canadiennes en 1971 et devient membre du Royal 22<sup>e</sup> Régiment en 1972. En mai 1994, il a complété le cours de commandement supérieur et d'état-major à Camberley, Royaume-Uni.

Au cours de sa carrière, le Lieutenant-général Couture a occupé divers postes au Canada et à l'étranger, et servi en Allemagne, à Chypre et en ex-Yougoslavie. Il a occupé de nombreux postes d'état-major et de commandement, notamment ceux de commandant de compagnie au 2<sup>e</sup> Bataillon, Royal 22<sup>e</sup> Régiment; de commandant de la 5<sup>e</sup> Brigade multinationale canadienne au sein de la Force internationale de l'OTAN en Bosnie; et de chef d'état-major du groupe du sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires). En septembre 1998, le Lieutenant-général Couture est nommé sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) par intérim.

Promu à son grade actuel le 15 juin 2000, le Lieutenant-général Couture est nommé au poste de sous-ministre adjoint (Ressources humaines – Militaires) le 1<sup>er</sup> juillet 2000.

## Contre-amiral Raymond A. Zuliani, CD Chef – Réserves et cadets

Le Contre-amiral Zuliani est né à Port Arthur en Ontario, en 1948. Il s'est joint à la Réserve de la marine royale du Canada comme matelot de 3<sup>e</sup> classe au NCSM *Griffon* en 1965 et reçoit son brevet d'officier en 1970.

Le Contre-amiral Zuliani a exercé le commandement de plusieurs petits navires de guerre sur les deux côtes et sur les Grands-Lacs. Il a assumé les fonctions d'aide de camp auprès du Gouverneur général du Canada. Il est aussi nommé commandant de la Réserve navale et a assumé la responsabilité de 24 divisions de la Réserve navale à l'échelle du pays. De septembre 1993 à juin 1994, il étudie au Collège de la Défense nationale à Kingston, en Ontario.

Le Contre-amiral Zuliani est promu à son grade actuel le 15 juillet 2000 et nommé Chef – Réserves et cadets au Quartier général de la Défense nationale à Ottawa.

## Major-général Jerry S.T. Pitzul, CMM, CD Juge avocat général

Le major-général Pitzul a reçu son baccalauréat en administration en 1975 du Collège militaire royal à St-Jean, Québec. Il a ensuite reçu son diplôme d'études supérieures en administration des affaires en 1976 et son baccalauréat en droit en 1979 à l'Université Dalhousie, à Halifax, Nouvelle-Écosse.

Il a occupé plusieurs postes au Cabinet du Juge-avocat général, incluant Directeur juridique/poursuites et appels. Par la suite, il a été nommé Juge militaire en chef adjoint par le Ministre de la Défense nationale. En 1995, le major-général Pitzul a accepté une nomination au poste de Directeur des poursuites public et adjoint au Procureur général de la province de la Nouvelle-Écosse. Il est revenu avec les Forces canadiennes en 1998, comme Juge-avocat général, au grade de brigadier-général.

En avril 2002, le major-général Pitzul a été promu à son grade actuel et a été nommé de nouveau à titre de Juge-avocat général des Forces canadiennes pour un autre mandat de quatre ans.

## Premier maître de première classe, R.M. Lupien, MMM, CD Adjudant-chef des Forces canadiennes

Le Premier maître de 1<sup>re</sup> classe (pm1) Lupien est né à Ste-Séraphine, au Québec. Il s'est enrôlé dans les Forces canadiennes à Montréal en mars 1970. Le Pm1 Lupien a servi à bord de plusieurs navires canadiens de Sa Majesté, y compris le *Gatineau*, le *St-Croix*, le *Terra Nova*, le *Saskatchewan*, le *Mackenzie* et enfin le *Kootenay*, où il a exercé les fonctions de capitaine. Il a effectué trois périodes de service différentes à l'École navale des Forces canadiennes à Esquimalt, son dernier poste étant celui de premier maître de 1<sup>re</sup> classe de l'École.

Le Pm1 Lupien a occupé les postes d'adjudant-chef de l'École de leadership et des recrues des Forces canadiennes à St-Jean-sur-Richelieu, et de premier maître du Commandement maritime avant d'être nommé adjudant-chef des Forces canadiennes en juin 2001.



# Annexe D : Résumé de l'admission des recrues

Les Forces canadiennes sont aux prises avec un défi considérable en matière de recrutement et de maintien de l'effectif. Cette situation est attribuable à de nombreux facteurs, notamment la croissance soutenue de l'économie canadienne et la réduction du taux de chômage qui en découle, de même qu'à une concurrence accrue pour obtenir les services de jeunes Canadiens qualifiés. Dans le cadre d'une stratégie à long terme visant à faire des Forces canadiennes une carrière de choix, le ministère de la Défense nationale continuera d'élaborer et de mettre en œuvre des mesures innovatrices, y compris la rationalisation du processus de recrutement, l'instauration de nouveaux concepts publicitaires et l'amélioration de la formation offerte aux recrues. Nous examinons également des façons de moderniser les conditions de service des membres des Forces canadiennes.

L'effort de recrutement de la dernière année a connu un grand succès. Nous avons reçu plus de 25 000 demandes et accepté 10 579 personnes (5 404 pour la Force régulière et 5 175 pour la Force de la réserve). Les occupations techniques et de spécialistes pose toujours problème. Nous répondons aux problèmes auxquels font face plusieurs de ces occupations militaires par un recrutement et une campagne publicitaire ciblés, des allocations favorables, et des programmes spéciaux incluant un appui aux instituts collégiaux et techniques.

Les groupes professionnels des officiers de la Force régulière recherchés incluent :

- Officiers du Génie : Tous les groupes professionnels
- Services de santé : Médecins et dentistes militaires
- Officiers diplômés : Officiers détenant un diplôme dans la plupart des groupes professionnels

Les groupes professionnels des militaires du rang de la Force régulière recherchés incluent :

## Marine :

Opérateur de détecteurs acoustiques tactiques, électronicien naval (Acoustique), électronicien naval (Communications), électronicien naval (Tactique), mécanicien de marine.

## Armée de terre/Force aérienne :

Opérateur des transmissions, technicien de système d'information et de télécommunications aérospatiales, technicien de systèmes d'information et de communications terrestres, technicien de véhicules, technicien d'armement (Terre), technicien en systèmes de conduite du tir, techniciens d'aéronefs, opérateurs et techniciens au soutien des communications.

## Classification de groupe professionnel militaire (GPM) particulière :

Technicien en réfrigération, technicien Distribution électrique, technicien Groupes électrogènes, technicien Plomberie et chauffage, technicien Eau, produits pétroliers et environnement, technicien Construction.

### Résumé de l'admission des recrues (Force régulière/Force de réserve)

1999-2000	Réel	2 918/3 573
2000-2001	Réel	3 220/4 163
2001-2002	Anticipé	5 850/4 200
2001-2002	Réel	5 404/5 175
2002-2003	Prévu	6 100/5 200
2003-2004	Prévu	5 400/4 600